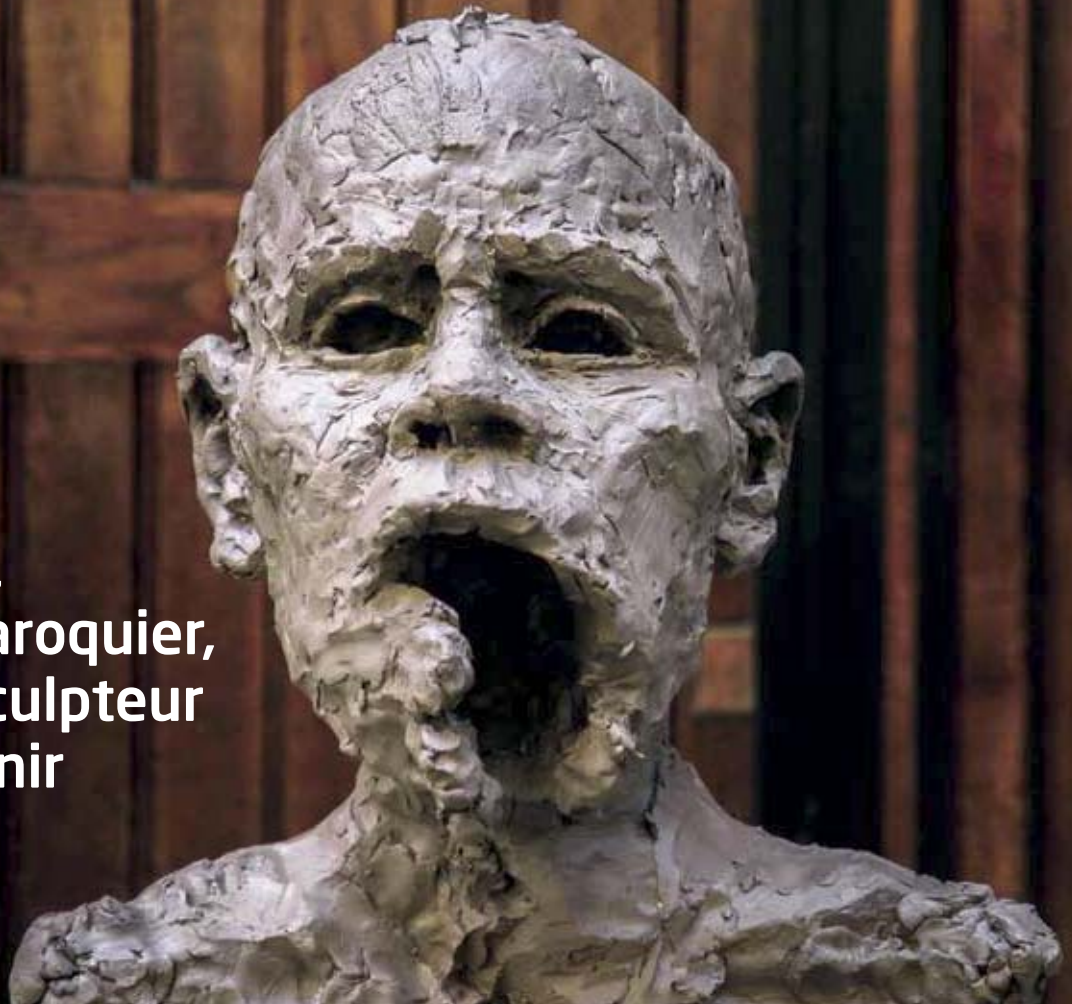


Les Gueules Cassées *Sourire Quand Même*

Association fondée en 1921 reconnue d'Utilité Publique décret du 25 février 1927

NUMÉRO **344** JANVIER 2018

RENCONTRE
Thomas Waroquier,
un jeune sculpteur
plein d'avenir
p. 26



© Thomas Waroquier



© Jean-Philippe Rothhoff

FONDATION
**Prix de la
Fondation 2017 :**
retour sur images
p. 16

Sommaire

Actualité p. 4

Des Gueules Cassées aux Invictus Games de Toronto

Actualité p. 8

Les vœux 2018 des Gueules Cassées

La vie au Coudon p. 10



À suivre p. 13

Gwenaël : les rames de l'espoir



Fondation p. 16

Prix de la Fondation 2017 : retour sur images

Fondation p. 18

Les multiples défis du trauma crânien

Fondation p. 22

Le tango pour favoriser la mémoire et l'équilibre



Rencontre p. 26

Thomas Waroquier, un jeune sculpteur plein d'avenir

Entre les lignes p. 30

Culture p. 34

En régions p. 38

Honneur aux porte-drapeaux

Vie associative p. 44

Carnet p. 45

À savoir p. 50

Organisation p. 56

Éditorial

Une année **bien remplie**



Le Comité d'Entente des Grands Invalides de Guerre (CEGIG) est maintenant officiellement reconnu comme organisme très largement représentatif des associations de blessés ressortissant du Code des pensions militaires d'invalidité et victimes de guerre. Il est piloté par le vice-président de l'UBFT.

Le site internet code.pensionsmilitaires.com poursuit désormais son développement sous la responsabilité directe de notre Association.

Ces deux décisions sont destinées à assurer un meilleur soutien aux blessés d'aujourd'hui et de demain. Nous avons des responsabilités à leur égard

et nous les assumons autant que faire se peut.

Ces orientations importantes s'inscrivent dans la perspective des commémorations du centenaire de l'armistice de novembre 1918 et de la mise en place de la loi de mars 1919 relative au droit à réparation.

Nous n'oublions pas le passé et, à ce titre, nous avons renoué des contacts avec l'Hôpital américain de Neuilly qui a été en pointe pour les soins aux Gueules Cassées pendant toute la Grande Guerre, et l'Hôpital Foch de Suresnes dans lequel de très nombreux blessés en Afrique du Nord ont effectué des séjours douloureux et souvent très longs.

Nous avons une pensée chaleureuse pour tous les personnels hospitaliers qui se sont dévoués sans compter avec beaucoup d'humanité auprès de ces camarades.

Mais la vie continue et de nouveaux blessés en service, blessés physiques ou psychologiques suite à leur engagement quotidien au service de notre sécurité, nous rejoignent régulièrement.

À travers l'élargissement de nos contacts avec le ministère des Armées et celui de l'Intérieur, nous nous attachons sans relâche à leur assurer un soutien sans faille et sur le long terme.

Vous l'aurez constaté, les Gueules Cassées continuent de mener activement des actions tournées vers leurs membres, nos anciens bien entendu mais également les jeunes blessés des Opérations extérieures et intérieures, les policiers, les pompiers, les douaniers, les surveillants de prison, les victimes de psycho-traumatismes de guerre, et vers l'intérêt général, notamment au travers des très nombreux travaux de recherche médicale soutenus par notre Fondation.

Nous aurons donc en 2018 de nouvelles occasions d'intervenir en faveur du monde combattant.

Aussi nous faut-il mieux « faire savoir » nos multiples actions : les Gueules Cassées, jamais en retard sur leur temps, ont créé des pages Facebook et un compte Twitter : n'hésitez pas à vous abonner et à nous suivre sur les réseaux sociaux !

Je vous renouvelle, au nom des dirigeants, des administrateurs et des collaborateurs de l'Association et de la Fondation, nos vœux les plus sincères pour une année aussi paisible et sereine que possible.

Henri Denys de Bonnaventure
Président de l'Union des
Blessés de la Face et de la Tête
« Les Gueules Cassées »

Les Gueules Cassées étaient présents...

OCTOBRE

11-12 octobre

Assemblée générale de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (UFAC)

12 octobre

Bureau de la Fondation pour la Mémoire de la Guerre d'Algérie, des Combats du Maroc et de Tunisie

18 octobre

- Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG) pour préparation du budget
- Bureau de la Fondation pour la Mémoire de la Guerre d'Algérie, des Combats du Maroc et de Tunisie
- Bureau de la Fondation du Souvenir de Verdun
- Cercle de Défense des Combattants d'AFN

19 octobre

Conseil d'administration de la Fondation pour la Mémoire de la Guerre d'Algérie, des Combats du Maroc et de Tunisie, au siège de l'UBFT avec la cérémonie de remise du Prix littéraire attribué à Maïa Alonso pour son livre *Le rêve assassiné*

25 octobre

Réception de l'Association pour le Développement des Œuvres d'entraide dans l'armée (ADO) par le chef d'État-major de l'armée de Terre, le général d'armée Jean-Pierre Bossier

30 octobre

Cérémonie à l'Arc de Triomphe avec « Ceux de Verdun » à l'occasion du transfert de la Flamme à Verdun par des coureurs à pied.

NOVEMBRE

2 novembre

Comité d'Entente des Grands Invalides de Guerre, au siège de l'UBFT

11 novembre

Cérémonie sous l'Arc de Triomphe à l'occasion de l'armistice de la Première Guerre mondiale

15 novembre

- Assemblée générale de Solidarité Défense
- Cérémonie à l'Institution nationale des Invalides organisée par les Médaillés militaires

16 novembre

Conseil d'administration de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre

25 novembre

Cérémonie sous l'Arc de Triomphe organisée par le Souvenir Français

28 novembre

- Vente d'entraide des Ailes Brisées
- Réunion au siège de l'UBFT avec le président de la France Mutualiste
- Réunion au siège de l'UBFT avec le président de l'Association Française des Victimes du Terrorisme

DÉCEMBRE

5 décembre

Visite aux membres de l'UBFT, pensionnaires à l'Institution nationale des Invalides.

6 décembre

Inauguration du nouveau centre de traitement des brûlés à l'Hôpital d'Instruction des Armées Percy sous la présidence de Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées

7 décembre

Inauguration de l'exposition « Cent portraits pour un centenaire » au musée de la Légion d'honneur

8 décembre

Réunion au siège de l'UBFT avec le médecin général Rémi Macarez, directeur de l'Hôpital d'Instruction des Armées Clermont-Tonnerre à Brest

12 décembre

- Cérémonie à l'occasion de la célébration des 80 ans de la Fondation Hôpital Foch à Suresnes
- Conseil d'administration du Cercle sportif de l'Institution nationale des Invalides

13 décembre

Conseil d'administration de Solidarité Défense

14 décembre

Réunion avec Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, dans le cadre de la Fondation pour la Mémoire de la Guerre d'Algérie, des Combats du Maroc et de Tunisie

19 décembre

Cérémonie à propos de la reconstruction par le sport des blessés des armées au Centre National des Sports de la Défense à Fontainebleau

20 décembre

- Réunion au siège de l'UBFT avec le président de l'Association Nationale des participants aux Opérations Extérieures (ANOPEX)
- Conseil d'administration du Comité d'Entente des Grands Invalides de Guerre

Actualité

Des Gueules Cassées aux Invictus Games de Toronto

23 au 30 septembre 2017. Une nouvelle fois, la délégation française a brillé lors de ce rendez-vous désormais incontournable dans le milieu du sport et si cher à ceux qui portent les stigmates de leurs engagements. Seize nations, 560 athlètes, et toute une ville au service de ces jeux... Toronto a su accueillir, dans des conditions exceptionnelles, ces corps et esprits meurtris pour leur proposer une aventure extraordinaire. Composée de trente athlètes, issus des trois armées et de la gendarmerie, l'équipe de France a remporté 36 médailles, avec le cœur et les tripes! Préparés et entraînés durant une année, les athlètes ont donné le meilleur d'eux-mêmes, devant un fabuleux public mais aussi leur famille. Le niveau de performance atteint est impressionnant, avec des records battus, mais là n'est pas le but principal. Être plus fort, mentalement et physiquement, pour affronter ces réalités parfois si cruelles, prendre conscience du possible, se projeter... Voilà les vraies victoires de cette campagne! Les regards sont déjà tournés vers Sydney, qui accueillera le quatrième opus de cette incroyable aventure.

V Arnaud en plein effort.





A Ludovic, médaille d'argent au tir à l'arc.



Le prince Harry, fondateur et parrain des Invictus Games.



La team France.



A David, Damien et Henri, les rois de la petite reine avec six médailles à eux trois.

© DICOD

© DICOD

© DICOD

© DICOD

Drakkar : cérémonie du souvenir

23 octobre 2017. Répondant à l'invitation de Gilles de La Batie, président de l'Arfva-Drakkar, l'UBFT était représentée par le général Paul Dodane, vice-président de l'UBFT, lors de la cérémonie à l'Arc de Triomphe en mémoire des militaires morts dans l'attentat du Drakkar.

L'UBFT soutient cette association qui compte parmi ses membres un certain nombre de Gueules Cassées, parmi lesquels notre camarade Daniel Tamagni, porte-drapeau de la délégation Languedoc-Roussillon.



© Anapex



Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, saluant le général Paul Dodane, sous le regard de Gilles de La Batie.

L'UBFT reçoit le service social de la préfecture de police de Paris

14 décembre 2017. Catherine Ducasse, chef du bureau de l'accompagnement social à la préfecture de police de Paris, et son adjointe Lauriane Leroy-Plouviez, accompagnées de l'ensemble des personnels du service social, ont été accueillies au siège de l'Union des Blessés de la Face

et de la Tête par notre président, Henri de Bonnaventure, lui-même accompagné d'Olivier Roussel, directeur général, et de Gérard Pinson et Bernard Luquet, délégués régionaux pour l'Ile-de-France.

Cette rencontre a permis de mieux faire connaître notre association, notre enga-

gement et l'entraide sous toutes ses formes que nous pouvons apporter à nos membres dans un bel esprit de camaraderie, à des personnes qui œuvrent au quotidien et avec un grand dévouement auprès des policiers et des sapeurs-pompiers blessés en service.



© UBFT

L'Assemblée générale 2018 des Gueules Cassées



L'Assemblée générale ordinaire se tiendra le :

**jeudi 14 juin 2018 à 10h
au domaine des Gueules Cassées du Coudon, à La Valette-du-Var.**

Tous les éléments concernant l'Assemblée générale seront adressés aux membres au mois de mai.

Depuis 2007, il vous est possible de voter par correspondance : profitez de cette opportunité.

Soyez à jour de vos cotisations



N'oubliez pas de vous mettre à jour de vos cotisations pour pouvoir voter lors de l'Assemblée générale.

Un chèque d'un montant de 5 euros à l'ordre de l'UBFT est à faire parvenir à l'adresse du siège :

UBFT
20 rue d'Aguesseau
75008 Paris.

APPEL À CANDIDATURE AU POSTE D'ADMINISTRATEUR

Conformément à l'article 5 des statuts et à l'article 2 du règlement intérieur, les membres qui souhaitent faire partie du Conseil d'administration des Gueules Cassées doivent adresser leur candidature trois mois au moins avant la tenue de l'Assemblée générale annuelle, qui se tiendra le jeudi 14 juin 2018.

Le bureau instruira ces demandes et les présentera ensuite au Conseil d'administration.

Les candidatures devront être accompagnées d'une photo format identité et d'une notice biographique synthétisée devant tenir sur une page.

Nom et prénom

Membre n°

Date de naissance

Situation de famille

Domicile

Activités civiles principales

Activités militaires principales

Formation

Décorations

Blessures et pension militaire d'invalidité

Renseignements complémentaires

Les vœux 2018 des Gueules Cassées



© Jean-Philippe Rothoft / UBFT

▲ *Henri de Bonnaventure présentant ses vœux.*



© Jean-Philippe Rothoft / UBFT

▲ *Olivier Roussel, directeur général de l'UBFT, et le général Chauchart du Mottay, président de la Fondation des « Gueules Cassées ».*

Les traditionnelles cérémonies des vœux de l'UBFT et de la Fondation des « Gueules Cassées » se sont déroulées au domaine du Coudon, le 11 janvier, puis au siège parisien les 17 et 18 janvier. Comme chaque année, personnalités et amis ont été nombreux à se joindre à nous pour célébrer la nouvelle année.

Henri de Bonnaventure a, lors de son

discours, retracé les moments forts de l'année écoulée pour ensuite esquisser les perspectives de l'Association et de la Fondation pour les 12 mois à venir. Toutes les personnes présentes ont alors été conviées à partager le verre de l'amitié et la traditionnelle galette des rois. Pour les vœux des membres d'Ile-de-France, le général Christophe de Saint-Chamas, gouverneur des Invalides, avait

organisé le déplacement au siège de nos camarades pensionnaires de l'INI, qui ont ainsi pu partager un moment convivial entre « Gueules Cassées ».

Lors de ces vœux – au Coudon comme au siège –, toute personne ayant trouvé une fève se voyait offrir par Olivier Roussel, directeur général de l'UBFT, un ticket à gratter de notre partenaire, la Française des Jeux.



© Jean-Philippe Rothoft / UBFT



© Jean-Philippe Rothoft / UBFT

▲ *Les vœux à la délégation Ile-de-France.*



La vie au Coudon

Cérémonies du 11 novembre

Les cérémonies de commémoration du 11 novembre, au Coudon, se sont déroulées en présence des différentes autorités civiles et militaires qui nous font fidèlement l'honneur de leur présence, mais également avec la participation de deux meutes de louveteaux (scouts) de Toulon et de leurs animateurs.

Jean-Daniel Marquis, administrateur de l'UBFT et maître de cérémonie, était entouré des porte-drapeaux de la délégation Provence, Michel Crucke et Geoffrey Demouliez.



©DR

Réveillon du nouvel an



©UBFT

Guy Delplace et Jean-Daniel Marquis, administrateurs de l'UBFT, et Olivier Roussel, directeur général, avaient rejoint Philippe Taze, directeur de l'Ehpad Résidence Colonel Picot, pour souhaiter une bonne année aux résidents.



Les vœux du président au domaine du Coudon



Le 11 janvier 2018 au domaine du Coudon, Henri de Bonnaventure, président de l'UBFT, a présenté ses vœux aux membres et amis de l'Association ainsi qu'aux autorités civiles et militaires.

Le domaine des Gueules Cassées, au Coudon

Merci de bien vouloir prendre connaissance de notre nouvelle adresse postale :
 Domaine des Gueules Cassées
 151, avenue André Dupuy
 83160 La Valette-du-Var
 04 94 61 93 00 / coudon@gueules-cassees.asso.fr



Pour des vacances inoubliables...

Le domaine du Coudon

UN DOMAINE, UNE HISTOIRE

LE DOMAINE DU COUDON A ÉTÉ ACQUIS EN 1934 POUR ACCUEILLIR LES ANCIENS COMBATTANTS BLESSÉS À LA FACE, DE LA GRANDE GUERRE À NOS JOURS.

Aujourd'hui, notre domaine de 30 hectares propose des séjours de vacances et organise également tout événement festif ou professionnel.

Une équipe professionnelle et attentionnée vous accueille toute l'année dans ce lieu magique, situé entre Toulon et Hyères, au pied du mont Coudon, face à la Méditerranée.

 **Les Gueules Cassées**

CAPACITÉ D'ACCUEIL

NOTRE DOMAINE DISPOSE DE TOUS LES ÉQUIPEMENTS À MÊME DE FACILITER LE DÉROULEMENT DE VOTRE SÉJOUR ET DE VOS ÉVÉNEMENTS :

- une salle de restaurant modulable pouvant accueillir jusqu'à 250 personnes
- un bar avec terrasse
- une chapelle pour vos cérémonies, mariages et baptêmes
- 48 chambres climatisées, avec connexion wi-fi
- une piscine extérieure
- un court de tennis
- des terrains de pétanque
- 15 hectares de garrigue et pinède classés zone naturelle
- 6 salles connectées, équipées de matériel audiovisuel, pour 10 à 200 personnes
- parkings sécurisés



VOUS ÊTES UNE ASSOCIATION OU UNE ENTREPRISE ?

Nous disposons de tout l'équipement nécessaire à vos séminaires, réunions ou conférences.

VOUS ÊTES UN PARTICULIER ?

Choisissez notre domaine pour vos séjours, ou encore l'organisation de vos réceptions, mariages, baptêmes...

Contact

Tél. : 04 94 61 93 00
Mail : coudon@gueules-cassées.asso.fr
151, avenue André Dupuy
83160 La Valette-du-Var

À suivre

Gwenaël : les rames de l'espoir



© Rien que du bonheur

« Rien que du bonheur »... Tel est le nom de l'association créée par Gwenaël, sous-officier de l'Armée de terre, ancien blessé en mission lors d'un saut en parachute de nuit à haute altitude. Son objectif consiste à soutenir les soldats atteints physiquement ou psychologiquement en menant à bien des projets sportifs extrêmement exigeants. Le dernier en date : traverser l'Atlantique à la rame en solitaire et sans escale entre le Sénégal et la Guyane. Une épopée dantesque qualifiée d'Everest de la route Sud et soutenue par les Gueules Cassées.

Cette extraordinaire odyssee transocéanique de plus de 4 700 kilomètres au profit des blessés de guerre mènera Gwenaël depuis l'île de Gorée jusqu'à Cayenne. Mais il faut dire que notre homme, solidement enraciné dans le Pays basque, n'en est pas à son coup d'essai. Sportif de haut niveau, il enchaîne depuis de nombreuses années des défis de haute volée. Une dizaine de courses en montagne de plus de 100 km, une traversée des Pyrénées

en 9 jours et une des Alpes en 8 jours par différents moyens. Sans oublier un double Ironman au Pays basque : 8 km de natation, 360 km de vélo et 84 km de trail. Le tout en 36 heures ! « Je cherche à explorer mes limites, à relever sans cesse de nouveaux challenges, explique-t-il. Avec toutefois une différence notable depuis ma blessure... Auparavant, je visais la performance à l'image des compétiteurs et terminais souvent en tête. Désormais, je pense avant tout au

plaisir de partager mes aventures avec le plus grand nombre. Je filme les courses de l'intérieur, ce qui m'amène à m'économiser et à faire de nombreuses pauses. Je réalise de petites vidéos à partir des rushes et je les diffuse largement. Je souffre moins et m'épanouis tout autant. » Et d'ajouter : « Je garde bien sûr quelques séquelles de mon accident au niveau du dos, mais elles demeurent largement supportables... Un an après mon accident,

suite page 14



© Rien que du bonheur

je traversais les Pyrénées en multisports. Une véritable chance d'autant que je suis passé à quelques millimètres du fauteuil roulant.»

Que va-t-il faire dans cette galère?

Pourquoi dès lors se lancer dans une traversée de l'Atlantique à la rame? Qu'aller faire dans une telle «galère»? L'idée, qui a germé il y a environ deux ans, s'inscrit au cœur d'une ambition beaucoup plus large : réaliser à terme un

tour du monde en multisports. Une grande première mondiale! Mais cette première étape s'avère d'autant plus redoutable qu'il ignore tout du milieu maritime : «Sur terre, je sais me déplacer, sur l'eau je ne connais rien», avoue-t-il. D'où une préparation plus mentale et technique que physique. «J'ai avant tout souhaité acquérir un savoir-faire spécifique avec l'aide d'un grand spécialiste de la discipline, en l'occurrence Laurent Irazusta, président de l'Aviron bayonnais. Paradoxalement, j'ai très peu ramé dans le cadre de cet

entraînement. J'ai en revanche appris à économiser mes gestes au maximum tout en assurant une régularité et une efficacité dans l'effort. Je me suis également familiarisé avec les pathologies propres à ce sport : comment les anticiper et les résoudre. J'ai en outre effectué des stages de survie en mer. J'ai à titre d'exemple appris à pêcher mais aussi à me recoudre en cas de blessure. Stéphanie Barneix, marraine du projet et championne du monde de sauvetage, m'a beaucoup soutenu au fil de cette préparation.»

«Rien que du bonheur», le monotype

Conçu par l'architecte Jean-Michel Viant, le canot est long de 8 m et large d'1,60 m. Son poids à vide atteint 450 kg. Insubmersible et auto-redressable, il a été construit en contreplaqué stratifié verre/époxy afin d'optimiser sa légèreté, sa résistance et sa manœuvrabilité. Il est notamment équipé de deux panneaux solaires, de deux déssalinisateurs d'eau débrayables en cas de panne électrique, de matériels radio de type SHF (phonie-data), VHF (marine) et HF (graphie), mais également d'un kit complet de survie (winch, balise Argos, fusées...).

Une aventure solidaire, environnementale et pédagogique

Le budget de l'opération s'élève quasiment à 100 000 euros. Pas moins de 42 partenaires y participent : des entreprises ou des associations – dont les Gueules Cassées –, la plupart d'entre elles liées à l'univers militaire... Le ministère des Armées faisant office de tête de pont. Autre initiative originale dont les recettes seront intégralement destinées aux soldats blessés : la vente du million de coups de rames prévues,



© Rien que du bonheur

à raison de 10 centimes d'euros par unité... De quoi rapporter la coquette somme de 100 000 euros! Mais le projet se veut également écologique : en partenariat avec une association locale « Itsas Arima », Gwenaël participera à des études scientifiques pour la protection des mammifères marins. Il emportera notamment un drone pour filmer les baleines et un hydrophone destiné à les écouter. Dernier volet, et non des moindres : le partage et la pédagogie. Il mènera ainsi des visioconférences avec les enfants d'une école du Grand Bayonne et réalisera des vidéos envoyées à un monteur professionnel toutes les deux à trois semaines afin de partager l'aventure avec un maximum d'internautes. La traversée devrait durer entre 40 et 60 jours. Gwenaël s'est mentalement préparé sur une base de deux mois. Mais laissons-lui le mot de la fin qu'il destine à sa compagne, qu'il a par ailleurs désignée comme routeur : « *Élisabeth m'a énormément aidé sur tous les plans. Son soutien est plus que précieux, il est vital. Sans elle, rien n'aurait été possible.* »

ÉRIC DUMOULIN



© Rien que du bonheur

« Rien que du bonheur », l'association

Rêve, audace, détermination, bonheur, partage... À travers ces quelques valeurs fortes, l'association promeut le dépassement de soi, l'avènement d'un avenir apaisé *via* l'éducation des plus jeunes, le développement durable et la préservation de la nature. Ses initiatives embrassent une triple dimension : solidaire en faveur des blessés de guerre, environnementale et pédagogique grâce au partage avec les nouvelles générations. En savoir plus : www.rienquedubonheur.com

Prix de la Fondation 2017 : retour sur images

La Fondation des « Gueules Cassées » a décerné le 22 novembre dernier en son siège de la rue d'Aguesseau le quatrième prix de son histoire. Elle a ainsi distingué le professeur Jean-François Payen et son équipe pour l'ensemble de leurs travaux sur les traumatismes crâniens. Une thématique qui s'inscrit au cœur de son engagement depuis sa création en 2001...



Le professeur Jacques Philippon, président du Comité scientifique de la Fondation, le professeur Jean-François Payen, Marie-Andrée Roze-Pellat, vice-présidente de la Fondation, Olivier Roussel, directeur général de l'UBFT et de la Fondation, et Michel Jacquet, trésorier de la Fondation.

Pas moins de 15 millions d'euros dégagés en faveur de grands projets et de plus de 420 dossiers scientifiques... Le bilan des seize années d'activité de la Fondation s'avère tout à fait impressionnant. Sous l'impulsion de son Comité scientifique, composé de quinze éminents médecins et présidé par le professeur Jacques Philippon, elle

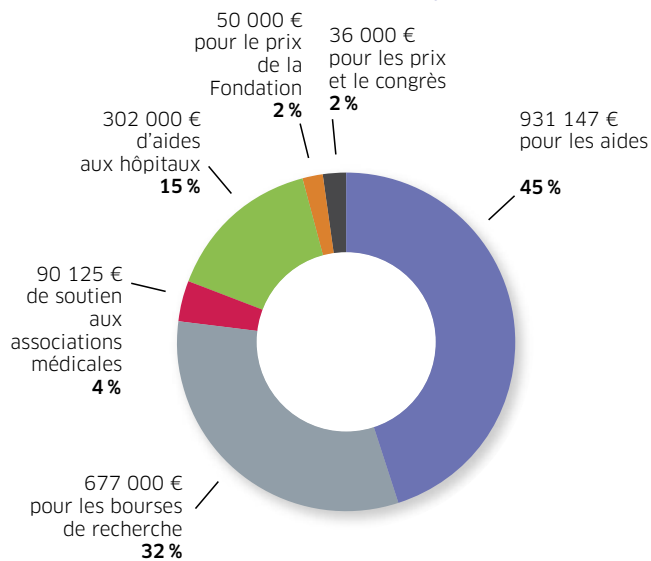
a sans cesse accru son audience en investissant de nouveaux champs d'exploration, tels que les troubles post-traumatiques ou les maladies neurodégénératives. Une conception élargie de ses missions qui lui permet de répondre aujourd'hui avec plus d'acuité aux attentes du monde médical et aux enjeux émergents de santé publique. Après avoir rappelé ces orientations fortes dans son propos introductif, le professeur Philippon n'a pas manqué de souligner l'augmentation sensible, année après année, du nombre de dossiers soumis au Comité, signe de la notoriété croissante de la Fondation. Il a ensuite présenté le lauréat du jour, en soulignant notamment

Les trois précédents lauréats du Prix de la Fondation

- Le docteur Thomas Lescot en 2010 pour ses recherches en imagerie sur le traumatisme crânien.
- Le professeur Bruno Gogly et son équipe en 2011 pour leurs études sur le fibroblaste gingival, cellule souche de la gencive.
- Le professeur Dominique Fabre et l'équipe du professeur Elie Fadel en 2015 pour leurs travaux sur le remplacement total de la trachée.

Bilan 2017 de la Fondation

Plus de 2 millions d'euros d'aides, répartis comme suit :



le foisonnement, la transversalité et la pluridisciplinarité de ses travaux.

Des travaux aux multiples facettes

De la recherche fondamentale au suivi à long terme des patients en passant par le traitement de la phase aiguë, ils embrassent en effet nombre de facettes liées à la prise en charge des traumatismes crâniens. On estime l'occurrence de ces derniers à environ 120 000 cas par an. Fort heureusement, seuls 10% entraînent des handicaps permanents, voire des décès précoces ou secondaires. Pour autant, certains d'entre eux – considérés comme mineurs ou modérés – peuvent aussi connaître une évolution péjorative. Au fil de sa communication, le professeur Payen s'est donc attaché à balayer les trois principaux défis qui s'ouvrent en ce domaine : les défis à la science *via* la recherche préclinique, les défis à la médecine au travers de la prise en charge en phase aiguë, et les défis à la société dans le cadre de la réinsertion sociale et le traitement du sujet âgé. Une occasion privilégiée d'établir devant une assistance nombreuse et attentive un bilan exhaustif des avancées réalisées en la matière et d'ébaucher quelques grandes lignes d'horizon (cf. *Interview page 18*). Au final, une matinée extrêmement riche en contenu...

ÉRIC DUMOULIN



Jean-François Payen : bio express

Le professeur Jean-François Payen dirige le pôle d'anesthésie-réanimation du CHU de Grenoble qui réunit notamment trois services de réanimation, un service de rééducation post-réanimation, l'entité de « déchocage », l'unité d'anesthésie ou encore le centre de lutte contre la douleur, pour un total de 600 personnes. Membre statutaire de l'équipe Inserm U1216 de l'Institut des neurosciences de Grenoble, où il est responsable de la neurotraumatologie expérimentale, il enseigne à la faculté et donne de nombreuses conférences en France comme à l'international.

Les multiples défis du trauma crânien

Depuis les fenêtres de son bureau du premier étage de l'hôpital Michallon du CHU de Grenoble, la vue est imprenable sur le massif de la Chartreuse. Le professeur Jean-François Payen, spécialiste de renommée internationale en neurotraumatologie et lauréat 2017 du Prix de la Fondation, nous y accueille très simplement, à son image. *Entretien.*

Comment êtes-vous passé de l'anesthésie-réanimation à la traumatologie crânienne ?

Je voulais initialement être médecin généraliste ou interniste. Le choix de l'anesthésie est en réalité une vocation tardive, née de mon attirance pour la réanimation et de mon souhait d'exercer au sein de l'hôpital public. Avec le recul, je ne regrette absolument pas cette décision. Je me suis parallèlement toujours intéressé à la neurologie, domaine dans lequel on réalise d'excellents diagnostics sans pour autant disposer de médicaments pour soigner les malades. Deux éléments déclencheurs ont favorisé mon « basculement » vers l'activité de neuro-traumatologie. Dans les années 90, j'effectuais de nombreuses gardes en réanimation chirurgicale. Les infirmières me signalaient la douleur de patients non-communicants, bien qu'aucun signe extérieur identifiable ne soit réellement visible. J'ai alors décidé de mettre en place avec leur aide une échelle spécifique de mesure de la douleur en utilisant des réactions corporelles à un stimulus douloureux : grimaces, repli des bras, toux provoquée. Dénommée échelle BPS et publiée en 2001 (*cf. encadré page 19*), elle est à l'heure actuelle l'une des deux références mondiales pour mesurer la douleur en réanimation chez le patient non-communicant, avec ou sans lésions cérébrales. Second événement : mon séjour aux États-Unis en tant que chercheur au Johns Hopkins Hospital de Baltimore entre 2000 et 2001.



Le professeur Jean-François Payen.

Je travaillais depuis longtemps en imagerie sur le cerveau sain des rats dans le cadre de l'Inserm. À l'issue de cette année passée outre-Atlantique, j'ai réorienté mes travaux de recherche sur des cerveaux lésés par des traumatismes crâniens et ai ainsi définitivement basculé vers la pathologie cérébrale.

Où en sont actuellement vos recherches précliniques ?

Au sein du laboratoire de l'Inserm, nous tentons, *via* des techniques IRM de dernière génération, de mieux comprendre les lésions traumatiques et leurs conséquences physiopathologiques. Pour résumer,



Le CHU Michallon de Grenoble, où exerce le professeur Payen, accueille régulièrement des victimes de traumatismes importants.

« Une prise en charge rapide et adaptée d'un patient traumatisé se révèle décisive pour limiter séquelles et décès. »

nous avons réussi – avec des physiciens, des médecins, des biologistes... – à mettre en place une plateforme d'étude en imagerie du cerveau assez complète, qui embrasse à la fois la perfusion, l'oxygénation et le métabolisme cérébral post-traumatique. Nous

travaillons sur des modèles de traumatisme crânien chez le rat. Je tiens à préciser ici que les animaux sont totalement anesthésiés lors de nos études et qu'ils ne souffrent en aucune manière. De plus, chacun de nos protocoles de recherche est scrupuleusement supervisé par un comité d'éthique *ad hoc*. Nous testons les mécanismes neuro-protecteurs induits par certains médicaments tels que l'érythropoïétine et ses dérivés, le mannitol et, plus récemment, le lactate de sodium hypertonique. L'objectif étant de réduire l'œdème cérébral mais aussi de corriger l'hypoxie cérébrale. Sans pouvoir préjuger de leurs possibles débouchés cliniques, certains résultats s'avèrent d'ores et déjà prometteurs.

L'échelle BPS contre la douleur

L'échelle BPS – pour Behavioral Pain Scale – est une échelle comportementale de douleur créée par le professeur Payen et utilisée en réanimation pour le patient adulte sédaté et ventilé. Elle se compose de trois principaux critères : l'expression du visage, le tonus des membres supérieurs et l'adaptation au respirateur. Chaque paramètre est coté de 1 à 4. L'ensemble des sous-scores est additionné pour obtenir une note totale qui s'étend de 3 (pas de réaction douloureuse identifiée) jusqu'à 12 (niveau maximal de réaction douloureuse).

Quid justement de la prise en charge clinique des patients traumatisés cérébraux en phase aiguë ?

Il s'agit là du deuxième volet de mon action. Une prise en charge rapide et adaptée d'un patient traumatisé se révèle en effet décisive pour mieux

suite page 20

Le score de Glasgow

L'échelle (ou score) de Glasgow est un indicateur de l'état de conscience développé par G. Teasdale et B. Jennet de l'Institut de neurologie de Glasgow en 1974 pour les traumatismes crâniens. Cette mesure, qui s'étage de 3 (coma profond) à 15 (personne parfaitement consciente), s'évalue selon trois critères : ouverture des yeux, réponse verbale, réponse motrice. Chacun d'eux reçoit une note. Le total général correspond à la somme de ces dernières même si chaque note individuelle doit également être considérée. Cette échelle est un élément clinique déterminant pour évaluer la sévérité de la souffrance cérébrale.

contrôler l'ischémie, l'œdème, l'hypertension intracrânienne... En un mot comme en cent, pour limiter séquelles et décès. J'ai donc contribué à la mise en place d'un réseau régional nord-alpin de type « Trauma Network », dénommé TRENAU (cf. encadré). Cette procédure de sélection a pour objectif d'effectuer un tri pertinent des personnes atteintes en fonction de leur pathologie. Sur le lieu de l'accident, les médecins urgentistes opèrent un premier diagnostic qui permet d'adresser le patient vers la structure hospitalière de proximité la plus adaptée à son cas. L'un des principes cruciaux réside en effet dans la qualité de ce triage pré-hospitalier qui évite les transferts secondaires, sources importantes de mortalité. Dès son arrivée à l'hôpital, l'évaluation initiale d'un patient victime d'un traumatisme crânien (diagnostic clinique, score de Glasgow...) est complétée par une série d'examen approfondis, tels que le scanner cérébral et le doppler transcrânien. Cette dernière technique permet d'estimer de manière non invasive les risques d'aggravation neurologique secondaire. Pour les patients les plus graves, un monitoring de la pression intracrânienne et de la pression tissulaire en oxygène cérébral s'avère fondamental dans la mesure où l'évolution post-traumatique diffère d'un patient à l'autre. Autre élément clé : pour être pleinement efficace, la prise en charge

doit être multidisciplinaire (anesthésiste-réanimateur, radiologue, neurochirurgien...).

Quels sont les schémas possibles d'évolution à terme des traumatismes crâniens ?

Ils sont extrêmement variables et parfois déconcertants. Ainsi, un trauma initialement diagnostiqué comme mineur ou modéré pourra enregistrer une réelle dégradation alors qu'un patient gravement atteint peut évoluer plus favorablement. D'une manière générale, il convient de porter une attention toute particulière à la phase de rééducation post-réanimation pour limiter au maximum les séquelles, notamment motrices, cognitives et comportementales. Plus la phase de rééducation est précoce, meilleurs peuvent en être les résultats. Nous avons à cet effet créé une unité de rééducation post-réanimation (SRPR) de six lits dédiés à des traumatismes crâniens ou des AVC graves. Nous cherchons à identifier les facteurs prédictifs de vitesse de récupération afin d'insérer le patient dans le circuit de soins le mieux adapté à sa situation. L'approche est là encore pluridisciplinaire avec des médecins et du personnel de rééducation (kinésithérapeute, ergothérapeute, orthophoniste...). Et les résultats sont patents ! Leur réinsertion dans la vie de tous les jours peut en être grandement facilitée.

Le réseau TRENAU

Le dispositif TRENAU - pour Trauma System du Réseau Nord Alpin des Urgences - est unique en France. Il s'agit d'un réseau de soins établi depuis 2007 avec 13 centres hospitaliers régionaux afin d'optimiser le parcours de soins des patients victimes d'un traumatisme important. Les patients les plus graves sont dirigés vers le déchocage du CHU de Grenoble qui possède un plateau technique dédié permettant de les accueillir 24h/24. Ce « Trauma center », le premier de France en termes d'activité, accueille entre 600 et 700 patients chaque année : deux tiers d'accidentés de la route, un tiers de blessés dans des sports de montagne.



© Fixabay

Un tiers des traumatismes crâniens traités au sein du réseau TRENAU sont dus à des accidents de montagne.

Le suivi au long cours est donc important...

Absolument ! Il s'agit d'un réel enjeu sociétal sur lequel je compte m'investir fortement dans l'avenir. Des consultations sont en train d'être instaurées pour suivre ces patients au fil des mois et des années, si possible avec l'aide de psychologues et de sociologues. L'objectif est de permettre à tous ces gens de retrouver une vie la plus proche possible de celle qu'ils menaient auparavant. On ne peut décemment pas les « laisser dans la nature ». Autre grand sujet émergent : le traumatisme crânien du sujet âgé. L'allongement de la durée de vie entraîne une augmentation massive des chutes en apparence bénignes. Nous devons dès lors nous interroger sur notre offre de soins au-delà de 80 ans. L'âge ne peut en aucun cas être l'unique critère pour décider de l'opportunité des traitements. Les statistiques montrent que 10 à 15% d'entre eux ont un bon pronostic neurologique quand ils bénéficient d'une prise en charge optimisée. L'existence de comorbidités et de traitements antérieurs, le calcul d'un score de fragilité avant le trauma, la réponse aux traitements, les souhaits du patient et des proches sont autant de critères qui peuvent aider les équipes médicales à prendre de bonnes décisions.

Le mot de la fin ?

Il sera pour les Gueules Cassées... Juste pour les remercier de leur soutien sans faille et de leur aide précieuse depuis des années. J'espère de tout cœur que nous aurons la chance de pouvoir continuer longtemps cette fructueuse coopération. Car si beaucoup de progrès ont été réalisés depuis vingt ou trente ans, il reste un très long chemin à parcourir.

PROPOS RECUEILLIS PAR ÉRIC DUMOULIN

Il a soigné Michael Schumacher...

Il en parle peu, souhaitant rester discret sur cet éminent patient... Le professeur Payen a accueilli Michael Schumacher au sein de son service après son grave accident de ski, pendant six mois. La presse s'en est bien sûr largement fait l'écho. Lui avouait encore dans une récente interview au *Parisien* : « Je m'en souviens comme d'un moment très intense ». Mais il n'en dira pas plus, secret médical oblige...

Le tango pour favoriser la mémoire et l'équilibre

S'il est un dicton avéré, c'est bien celui qui affirme que « la musique adoucit les mœurs ». La musique est vitale. Elle apaise, crée du lien, anime, et la danse qu'elle induit en accroît les bénéfices. Les résidents de l'Ehpad Résidence Colonel Picot ont pu en faire l'heureuse expérience grâce à *la Caravane de la Mémoire*.

La musique met spontanément en jeu le mouvement. Entrée par l'oreille, elle irrigue le corps entier et, en incitant à la danse, le transforme en « instrument ». Elle mobilise les facultés mentales en passant par un biais universel, celui des émotions. Or, les événements à forte charge émotionnelle sont les plus mémorables, au sens propre du terme.

Dans nos sociétés occidentales contemporaines, nous omettons trop souvent d'écouter nos intuitions et de nous référer aux savoirs et pratiques ancestraux. Nous nous en remettons, et à juste titre évidemment, aux connaissances et aux progrès techniques, technologiques, scientifiques. Mais si les scientifiques eux-mêmes, ceux qui se penchent



Leçon de tango pour les résidents.



© Florence Grimmeisen

Chacun a retrouvé l'envie de chanter et danser. Le rendez-vous est pris pour inviter les familles à danser à la fin du mois de mai.

sur la compréhension de notre corps et de ses facultés, s'intéressaient au pouvoir des émotions, à la puissance des sensations pour améliorer notre santé, notre bien-être, nos performances? Si la science et les arts s'engageaient ensemble sur cette voie à la fois si nouvelle et ancienne? Une utopie? Non, une réalité dont l'efficacité est aujourd'hui scientifiquement prouvée. Oui, la musique adoucit bien les mœurs et, grâce à elle, le corps et le cerveau s'arment contre le vieillissement et les pathologies neurodégénératives.

Les résidents de l'Ehpad Colonel Picot ont côtoyé ces scientifiques et ces artistes qui œuvrent ensemble, enregistrés et promus par la réalisatrice documentariste Anne Bramard-Blagny.

La mélodie d'Alzheimer

Anne Bramard-Blagny est une baroudeuse, une exploratrice à tous vents. La curiosité, la liberté, la rencontre de l'autre l'ont conduite, dans les années 1970, à parcourir le monde. Observer, écrire, filmer les modes de vie et les traditions sont devenus, au-delà d'une passion, un métier qu'elle exerce à travers sa société de production de films ABB. Au fil des ans, ABB a produit plus de 200 documentaires, dont un certain nombre destinés à la jeunesse, et est récompensée dans de nombreux festivals. *La mélodie d'Alzheimer* en est l'un des fleurons. Sorti en 2015, il décrit les effets thérapeutiques de la

musique dans le traitement des maladies neurodégénératives et, comme son titre l'indique, d'Alzheimer en particulier. Le documentaire retrace l'expérience vécue par une quinzaine de personnes de l'association Ose accueillis en séjour thérapeutique à l'abbaye de La Prée par les petits frères des Pauvres et Pour Que l'Esprit Vive.

Depuis longtemps, Anne s'est passionnée pour le rôle et les pouvoirs de la musique.

C'est au cours de l'un de ses voyages qu'Anne vit un jour un médecin traditionnel Jivaro passer une nuit entière à chanter et psalmodier au chevet d'un malade, lequel repartit guéri le lendemain matin... Frappée par le phénomène, elle enquête sur cet étrange pouvoir thérapeutique, l'une des plus anciennes pratiques de l'humanité.

Les Grecs anciens connaissent bien les pouvoirs curatifs du chant : Platon affirme que les recettes médicinales sont inefficaces sans lui, Esculape soigne les malades « *en les enveloppant de chants très doux* ». Dans un fameux ouvrage de médecine chinoise datant du 1^{er} siècle avant Jésus-Christ, on peut lire : « *Les sons et la musique, c'est ce qui agit et anime les artères et les veines; ce qui circule par les souffles vitaux et conduit le cœur à l'harmonie et à la rectitude.* » Toutes les sociétés traditionnelles de l'Inde, d'Afrique ou du Moyen-Orient utilisent la musique pour soigner et la tradition chrétienne perpétue cet usage.

suite page 24



© Florent Mailly

Laurence Salvini, cadre de santé, et Anne Bramard-Blagny, porteur du projet « La Caravane de la Mémoire », sont attentives aux paroles de Carolina Udoviko, chorégraphe, professeur de tango, au cœur du projet.

Au XIII^e siècle, le philosophe Bacon affirme que « pour être bon et efficace, le médecin doit connaître les règles de l'harmonie musicale ». Résumant ces expériences millénaires, Nietzsche écrit six siècles plus tard : « La tension normale de l'âme, son harmonie venait-elle à se perdre, il fallait se mettre à danser en suivant la mesure du chant... c'était là l'ordonnance de cette thérapeutique. »

Danser pour l'équilibre et la mémoire : la « tangothérapie »

De la musique à la danse il n'y a – c'est une évidence ! – qu'un pas... Il est aujourd'hui avéré que le sens du rythme résiste beaucoup plus longtemps à la déstructuration mentale que les fonctions intellectuelles. Les danses au rythme répétitif, incluant déplacements d'avant en arrière et latéraux, associant instruments et voix, créant du lien entre les danseurs, entraînent chez eux de multiples effets bénéfiques. Il n'est que de regarder *La mélodie d'Alzheimer* pour s'en convaincre : réduction de l'anxiété, réapparition du sourire, larmes de joie, équilibre retrouvé, mémorisation de chorégraphies, de chansons, le bilan est là, patent, troublant... On a long-

temps cru que la maladie d'Alzheimer provoquait un déficit global de toutes les capacités intellectuelles. Ce n'est pas le cas et ce qui se passe dans cet atelier musique et danse est une révélation pour les médecins et les soignants. « On se rend compte que des personnes réputées ne plus rien mémoriser retiennent des phrases entières d'une chanson ! » témoigne l'un d'entre eux.

Mais pourquoi le tango ? Certes, c'est une danse qui évoque une époque passée connue de nombreuses personnes âgées, quand bien même ne l'auraient-elles pas pratiquée. Le tango associe voix et instruments, paroles et mélodies mais, surtout, sa rythmique et sa structure chorégraphique ont des effets particuliers en termes de motricité que l'on retrouve, de manière rationalisée, dans les exercices de rééducation. Le tango aide à prévenir les chutes en faisant recouvrer l'équilibre. Avec ses motifs répétitifs, il favorise tout particulièrement la mémoire à long terme et la mémoire motrice.

Quel exceptionnel échange que celui d'artistes et de médecins autour du mieux-être, de la « bien-traitance », de la mobilité, de la confiance, de la

joie de vivre recouvrées! *La Caravane de la mémoire* part à la rencontre des résidents d'Ehpad et sillonne la France, enregistrant les résultats scientifiques, formant les personnels soignants et encadrants à cette méthode. Elle associe les productions ABB d'Anne Bramard-Blagny et de sa fille Julia, des musiciens et des danseurs professionnels et, côté sciences, une autre dame de cœur et un musicien-chercheur. France Mourey, professeur des universités en gérontologie, travaillant au sein de l'unité Inserm cognition, action, plasticité sensori-motrice de l'université de Bourgogne, dirige l'étude sur l'impact du tango sur le ralentissement du vieillissement et des maladies neurodégénératives. À ses côtés, Danilo Spada, saxophoniste, est chercheur associé à l'université de Pavia et à l'université de Bourgogne; il contribue à l'étude avec ses compétences en neuroscience de la musique et son intérêt pour l'expérience musicale incarnée. Grâce à *la Caravane de la mémoire* et à l'expérimentation sur le terrain, l'étude est aujourd'hui passée du stade fondamental au stade clinique. L'objectif est une publication scientifique internationale montrant les capacités d'apprentissage persistantes chez les malades atteints de troubles cognitifs évolués. Des travaux complémentaires s'attacheront à montrer les effets de la pratique du tango, véritable thérapie

non médicamenteuse, sur la consommation d'anti-psychotiques et d'anxiolytiques. Un aboutissement attendu avec bienveillance par les instances médicales, et notamment le professeur Amouyel, directeur général de la Fondation Plan Alzheimer.

Bien entendu, il ne s'agit pas de crier au miracle et l'impact de cette thérapie est d'autant plus efficace qu'elle est pratiquée tôt sur le patient. Mais tout de même! Lorsque les participants déclarent, face à la caméra de Julia et Anne, le regard pétillant et reconnaissant, que l'expérience fut « inoubliable », « mémorable », ce ne sont vraiment pas là de vains mots...

La musique a retrouvé la place qui lui revient et va bien au-delà d'un plaisir. Grâce à elle, des personnes âgées peuvent reconquérir, avec confiance et espoir, une part de la place qu'ils ont quelque peu perdue dans nos sociétés occidentales.

Souhaitons que *la Caravane* poursuive loin et longtemps sa route. Son objectif aujourd'hui? « *Mettre 60 000 personnes âgées au tango* »! Et Anne Bramard-Blagny de souligner la précieuse expérience menée avec les résidents de l'Ehpad Colonel Picot : « *Un lieu d'accueil d'une qualité exceptionnelle où les progrès constatés sur les participants confirment l'efficacité de la méthode de manière spectaculaire : merci aux Gueules Cassées!* »

ISABELLE COUSTEIL



Thomas Waroquier, un jeune sculpteur plein d'avenir

Le siège de l'UBTF accueille l'œuvre d'un tout jeune sculpteur, prix du Public du concours de sculpture contemporaine organisé par la Fondation Maif. Nous sommes allés à la rencontre de ce garçon qui, c'est une certitude, fera parler de lui dans le monde de l'art.

Il a 21 ans, une silhouette à la Giacometti, une salopette noire et un tee-shirt marin qui lui confèrent une allure de personnage de BD, un visage mobile illuminé par la curiosité, la joie de partager ce qui l'inspire et ce qu'il crée. D'entrée de jeu, il fait référence à ses maîtres incontestés, les *kings absolus* comme il dit; quel régal d'entendre ce jeune homme spontané qui, avec les expressions propres à sa génération, rend un vibrant et vivant hommage à la patte de Rodin ou de Bourdelle et à la plume d'Hemingway ou de Céline, entre autres monstres sacrés. À portée de main, il a toujours un livre, un texte. Il me cite ses lectures du moment, les ouvrages du professeur Bernard

Devauchelle et de Sophie Delaporte qui ont donné visage aux Gueules Cassées. Car les mots tout autant que les œuvres plastiques sont à l'origine de véritables secousses sismiques dans cet esprit curieux et sensible. Mais plus qu'aucun autre texte, c'est un quatrain écrit par un soldat poète inconnu qui a littéralement bouleversé Thomas, «à en faire des cauchemars», provoquant la vision de son œuvre *Souvenons-nous que la guerre défigure*.

Le temps suspend son vol dans cet atelier accroché au flanc le plus secret de Montmartre. On y est baigné dans l'aura des rapins montmartrois, loin des clichés touristiques de la place du Tertre ou du Moulin Rouge.

Les mains de Thomas dévoilent délicatement un visage d'argile qu'il a exhumé de la réserve. C'est un exercice, une étude de tête issue du monument aux morts sculpté par Bourdelle à Montauban. Il l'humidifie, apporte quelques retouches tout en parlant. Alors qu'il vient, comme tout jeune qui se respecte, de surfer sur sa tablette numérique pour me montrer photos et vidéos, il m'explique qu'il travaille «à l'ancienne», usant des mêmes méthodes que les vieux maîtres, avec des produits qu'il utilise pour leurs vertus techniques mais aussi pour... leur odeur lorsqu'il s'agit du kaolin! Il éclate de rire, ses mains dessinent dans l'air autour de son visage tandis qu'il parle, passionné. Lâche un moment

son œuvre pour grignoter un morceau de pain avec une lamelle de jambon cru. Mais comment un « gamin » en arrive-t-il à se passionner ainsi pour les Gueules Cassées? Un arrière-grand-père poilu? « *Je ne sais pas. Sans doute... comme tout le monde!* » Un opportunisme lié au Centenaire de la Grande guerre? Certes pas. L'inspiration vient de bien plus loin, de bien plus profond.

« *Ce qui me passionne, ce sont les gens, les visages, leurs expressions. Le visage raconte tout. Dit tout de l'humanité. Chaque visage a son histoire. Perdre ses traits, c'est perdre son identité. Un jour, je suis tombé sur un article expliquant que les gens arrivaient la plupart du temps chez le chirurgien esthétique avec des photos de stars américaines. Cela signifie une négation absolue de la personnalité propre de l'individu! Il ne peut comprendre ce désir d'uniformisation. Alors quand je me suis projeté à la place de ces gamins de 1914 qui, à mon âge, étaient défigurés, avaient perdu toute identité... j'ai réalisé l'horreur de ce que ces survivants avaient vécu.* »



© Isabelle Cousteil



© Thomas Waroquier

« *Mais toi, dont le masque effroyable est défiguré par l'horreur, semblable au monstre de la fable dont les petits enfants ont peur.* »

Il feuillette les ouvrages qui montrent les visages explosés, déchiquetés, pulvérisés, lit à voix haute un extrait du dernier livre de Delaporte, commente : « *Nous refusons de voir ces images, c'est trop, on se protège, on met des barrières pour ne pas voir, pour ne pas savoir. Je crois que l'art est une manière de faire toucher du doigt, comprendre l'histoire, de lui donner forme de manière acceptable en lui adjoignant la beauté.* »

C'est peut-être pour ça aussi qu'il a quitté sa première passion, celle du dessin de presse. Il manquait à ses yeux une dimension esthétique. « *Et puis je suis trop lent, ajoute-t-il, j'ai besoin de laisser mûrir les idées, or le dessin de presse doit être instantané, il s'inscrit dans la réactivité immédiate.* » Son baccalauréat en poche, Thomas se destinait en effet « à la 2D » et voulait marcher dans les traces de Plantu : « *Lui dessine vraiment, ce n'est pas juste un croquis jeté sur un coin de table et il y a une humanité réelle dans ses caricatures.* » Alors Thomas dessine. Mais la « 3D » a fait son chemin

silencieux dans sa tête depuis l'âge de 12 ans. « *Au détour d'une visite de musée, j'avais éprouvé un choc devant une immense œuvre d'Al Farrow, un sculpteur contemporain américain. Une splendide cathédrale. Je m'en suis approché, j'ai découvert qu'elle était entièrement réalisée en pièces d'armement. Un truc de fou!* » Mais le vrai « truc de fou », c'est la bascule qui s'opère lorsqu'il se rend à la journée portes ouvertes de l'Ensaama-Olivier de Serre. « *J'ai eu la révélation : je serai sculpteur.* » Le métal le fascine. Après une année d'enseignement artistique général, il choisit cette option et se régale. Des étincelles dans les yeux, il raconte l'apprentissage. Étincelles de bonheur, de passion, étincelles du feu des fonderies dignes de Vulcain dont il me fait écouter le ronflement magnifique enregistré dans son téléphone portable.

Mais, poussant la passion avec rigueur et constance, il y a la détermination hors norme de Thomas. « *Mes parents ont pris un peu peur quand j'ai annoncé mon choix d'orientation, mais ils*

suite page 28



© Thomas Waroquier

respectent mes choix et me soutiennent totalement», dit-il. Des parents issus de milieux artistiques pourtant, puisqu'ils ont tous deux été élèves de l'École Boule. Bien naturel que des parents s'inquiètent devant ce futur parcours du combattant ! Mais nul doute que Thomas parviendra à ses fins. Pour diverses raisons. La première, c'est son incontestable talent. Il y a une maturité et une force dans les pièces sorties de ses mains. La série de ses « Gueule(s) », qui clôtura sa dernière année de diplôme et lui valut les félicitations en atteste. Ces visages-masques illustrent, dans différents matériaux - cire, plomb, cuivre... - les formes d'altérations volontaires ou involontaires que peut subir un visage, combinant l'antique et le contemporain avec maîtrise et inspiration. Mais loin des clichés de l'inspiration divine, il travaille dur, Thomas : il cherche, enquête, en sait long sur les modes de transformation des visages dans les tribus africaines, sud-américaines ou asiatiques, et sur la reconstruction faciale. Une véritable dimension anthropologique et sociale se dégage de son œuvre, à côté de sa charge historique, esthétique et émotionnelle.

Thomas se donne dix ans pour vivre de son art. Alors il n'hésite pas. Il sait qu'il est un « petit bleu » comme il le



© Thomas Waroquier

dit lui-même, qu'il faut remplir la page blanche du CV, du book. Alors il fonce, contacte, relance, « harcèle », avoue-t-il en riant, pour pouvoir arriver à ses fins, c'est-à-dire se perfectionner encore et toujours, en cours du soir au musée Bourdelle ou dans des ateliers, et pour faire connaître son travail. C'est ainsi qu'il a pu présenter sa candidature au prix Maif, ainsi qu'il a pu aborder l'UBFT, une rencontre qu'il dit aujourd'hui déterminante. C'est ainsi qu'il a été embauché quelques mois dans

la grande fonderie Chapon à Bobigny, dont le patron a apprécié son travail. Comme ça aussi qu'au culot, avec bien peu de mots d'anglais, il est parvenu à convaincre le grand sculpteur américain Al Farrow, le héros de son enfance, de le prendre en formation pendant trois mois dans son atelier à San Francisco ! Le « petit bleu » monte en première ligne avec la conviction de ses 20 ans et comme son art lui coûte évidemment plus pour le moment qu'il ne lui rapporte, après le travail à la fonderie et les allers-retours à Bobigny, après l'atelier... il est serveur dans les restaurants. C'est ainsi qu'il pourra financer son nouveau projet, ses « soldats de plomb ».

Un plomb lourd de sens puisqu'il est à la fois le matériau des munitions, celui qu'il utilisera pour fondre ses pièces et celui de ces figurines avec lesquelles, par le passé, les enfants jouaient à la bataille. Thomas, lui, joue déjà dans la cour des grands. Et nul doute que, s'il a des étoiles dans les yeux, il a également du plomb... dans la tête. Ceux qui auront eu le flair de parier sur lui s'en réjouiront plus tard !

ISABELLE COUSTEIL

Pour visionner l'interview de Thomas Waroquier

Souvenons-nous que la guerre défigure : <https://youtu.be/OzHXVlch6rE>



© Thomas Waroquier

LE JEU EST UNE CHANCE POUR L'ÉGALITÉ

Le jeu nous fait **grandir, progresser**.
Il permet à tous **d'apprendre en s'amusant**,
il développe nos capacités cérébrales.



Il nous permet de nous tester
sans avoir l'impression de passer un examen.



Il **donne confiance** aux plus timides.

Il révèle en nous des aptitudes insoupçonnées,
des talents cachés. Le **jeu nous rapproche**

les uns des autres, il crée des liens,
il dédramatise des situations tendues, il fédère
des énergies positives. **Le jeu abolit les différences**,
il remet les compteurs à zéro,

il donne sa chance à chacun. + + +



POUR OFFRIR À CHACUN SA CHANCE,
la Fondation d'entreprise FDJ® prend un nouveau cap et replace le jeu, sous toutes ses
formes, au cœur de son action. Dans les domaines de l'éducation, de la formation et
de l'insertion, elle s'engage auprès d'associations intervenant en faveur
de personnes en difficultés d'intégration et soutient leurs programmes ludiques
qui contribuent à l'égalité des chances.



Entre les lignes

LES PETITES HISTOIRES DE L'HISTOIRE

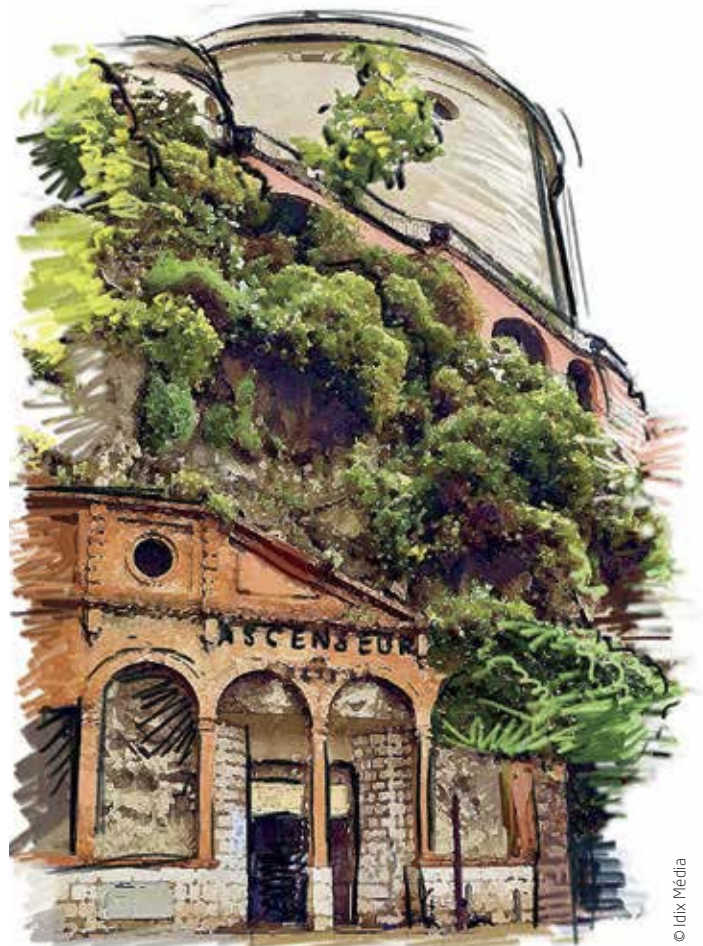
LIEUX INSOLITES

L'ascenseur du château de Nice

La colline qui surplombe Nice et la Baie des Anges était autrefois surmontée d'une citadelle réputée imprenable, remontant au XI^e siècle. Elle subit de nombreux remaniements au gré de l'histoire mouvementée de la ville tour à tour sous emprise ligure, romaine, grecque, italienne, génoise, provençale, savoyarde, piémontaise... et française.

Le 4 janvier 1706, les troupes de Louis XIV démentent sa réputation d'invincibilité : le château pilonné par 113 canons et mortiers capitule après 54 jours de bombardements. Plus de 320 000 kg de poudre, plus de 14 000 bombes dont certaines pesant 9 kg, près de 40 000 boulets dont certains de 15 kg font de la forteresse une ruine.

Le Roi-Soleil ordonne qu'il n'en reste pas une seule miette. Remparts, bastions, tout doit être rasé jusqu'aux fondations, et des tonnes de débris sont brouettées. La colline, haute de près de 100 mètres, demeure à l'abandon jusqu'à ce



© Idix Média



© Idix Média

que le roi d'Italie décide, en 1830, de l'aménager en parc d'agrément. Napoléon III, après le retour de Nice dans le giron de la France, s'extasie devant l'incroyable panorama qu'on y découvre.

C'est en 1943-1944 que la colline retrouve une fonction militaire, les Allemands décidant de la fortifier à nouveau. Un monte-charge est aménagé pour hisser les canons et munitions au sommet. Casernements et tunnels sont creusés dans la roche, reliant la plage au sommet. Quant au monte-charge, il trouve une nouvelle vocation une fois la paix revenue : deux ascenseurs y sont logés afin d'acheminer les bataillons... de touristes jusqu'au sommet en une minute. Aujourd'hui encore, qui veut bénéficier du panorama sans effort peut les emprunter gratuitement.

LE FIN MOT DE L'HISTOIRE

« Impossible n'est pas français »

Impossible n'est surtout pas... napoléonien! En effet, l'empereur Napoléon I^{er} oppose à plusieurs reprises cette même réponse à ses armées. À l'automne 1808, durant la guerre d'Espagne, ses hommes sont bloqués au col de Somosierra dans la sierra de Guadarrama. L'empereur décide d'envoyer à la rescousse un escadron de cheveu-légers polonais. Ses lieutenants jugent la cause perdue mais Napoléon rétorque : « Comment? Impossible! Je ne connais point ce mot-là! Il ne doit y avoir pour mes Polonais rien d'impossible! » L'escadron prendra effectivement le col mais au prix de lourdes pertes.

Plus tard, il contredit Fouché qui juge impossible de convaincre le tsar Alexandre I^{er} de chasser les émigrés français de Russie. Fouché lui répond : « (...) J'aurais dû me rappeler que votre majesté nous a appris que le mot impossible n'est pas français. »

Durant la campagne d'Allemagne de 1813, l'Aigle n'entend pas s'apitoyer sur le sort de son général Jean Léonor François Le Marois. Ce dernier, qui fut témoin de son mariage avec Joséphine de Beauharnais et longtemps son aide de camp, se distingue à chaque héroïque



© Idix Média

bataille de la Grande Armée. Nommé colonel à Marengo et général de brigade après Austerlitz, il est réputé pour sa fougue et son courage. À Magdebourg, en Allemagne, il tient autant qu'il le peut la place assiégée et ne la rendra que sur ordre. Lorsqu'il alerte son empereur sur l'impossibilité de tenir plus longtemps la ville, celui-ci lui répond péremptoi-

rement depuis Dresde le 9 juillet 1813 : « Je reçois votre lettre du 6 juillet. Vous avez 240 000 boisseaux d'avoine à Magdebourg. "Ce n'est pas possible", m'écrivez-vous. Cela n'est pas français. Je suis donc mécontent de votre lettre. Faites partir sur-le-champ deux bateaux chargés d'avoine pour les chevaux de la Garde qui se meurent (...). »

En 1837, le général de Caulaincourt mentionnera l'expression dans ses Mémoires, et Balzac la reprend peu après dans ses *Maximes et pensées de Napoléon*. Dès lors popularisée, elle sera fréquemment utilisée dans le domaine militaire. Ainsi Georges Courteline, en 1887, fait dire à l'un de ses protagonistes du 51^e chasseurs : « Et voilà comme, au régiment plus qu'en nul autre lieu du monde, "impossible" n'est pas français. »



JOSEPH DÉSIRÉ FOUCHÉ
Sergent



JEAN LÉONOR FRANÇOIS LE MAROIS
Général

L'ÂME DES OBJETS

Les calendriers parfumés de Lubin

Durant la Grande Guerre, un monde sépare le front de l'arrière. Tandis que les poilus plongés dans l'enfer manquent presque de l'indispensable, l'arrière produit et consomme toujours le superflu. Pourtant, on sait à quel point il peut être essentiel...

Aussi, si les incessants convois qui relient la France paisible à la France combattante transportent vêtements et nourriture, munitions et médicaments, ils emportent aussi de dérisoires bricoles ou les indispensables courriers, évocations intimes propres à adoucir le quotidien du soldat. On imagine bien le poilu ouvrant la précieuse lettre de sa fiancée



▲ *Calendrier à parfumer de l'année 1917 créé par Lubin.*

ou de sa marraine de guerre, humant le parfum qui s'en échappe, si bouleversant et apaisant en même temps parmi les pestilences de la tranchée. Guerlain, Caron, Houbigant, Lubin... tous ces noms de marques, pour certains désuets ou disparus, imprègnent alors un instant l'air vicié et recréent l'illusion



▲ *Sarah Colton-Villeminot et Gilles Thévenin, directeur actuel de la maison Lubin.*

d'un présent cher. En effet, les odeurs nous atteignent par le plus primitif de nos cinq sens et, sans être « altérées » par la rationalité, parviennent directement au bulbe olfactif où nos rêves et notre mémoire les plus profonds se nichent. En raison de ce pouvoir unique de l'olfaction, les parfums opèrent une magie. Tel le génie sorti de la lampe d'Aladin, ils donnent vie aux personnes et aux moments auxquels ils sont rattachés.

C'est pour offrir cette magie que la maison de parfums Lubin, créée en 1798, fournisseur de la reine Marie-Antoinette ou de Joséphine de Beauharnais puis des cours et sociétés du monde entier, eut la brillante idée de produire de petits calendriers destinés aux poilus. De la taille d'un timbre-poste, délicatement peints, ces éphémérides illustrés

des saints des jours comportaient une page vierge. Celle-ci devait être imbibée du parfum Lubin préféré de la belle qui accompagnerait dès lors, jour après jour, son aimé. C'est ainsi que *Sola Mia*, *Epidor*, *Eva*, *Au Soleil* ou *Enygma*, fragrances délicates de Lubin, furent envoyées au front.

SARAH COLTON-VILLEMENOT

Sarah Colton-Villeminot, journaliste et écrivaine franco-américaine résidant à Paris, est spécialiste de l'histoire du parfum. Son livre *Bad Girls Perfume*, lauréat du Prix "The Perfumed Plume" en 2017, sera publié en français en 2018.

www.sarahcolton.com

Le domaine du Coudon

Idéalement situé entre Toulon et Hyères sur la commune de La Valette-du-Var, au pied du Mont Coudon, le domaine des Gueules Cassées accueille les membres de l'UBFT et ceux des associations de blessés de guerre et d'anciens combattants.



TARIF HÉBERGEMENT		Haute saison juillet et août		Basse saison septembre à juin	
		Nuitée + petit déjeuner	Pension	Nuitée + petit déjeuner	Pension
Membres et conjoints de l'Association	Simple	55 €	62 €	45 €	55 €
	Double	65 €	108 €	55 €	98 €
Familles membres Anciens Combattants Militaires - Policiers - Pompiers	Simple	61,88 €	69,75 €	50,63 €	61,88 €
	Double	73,13 €	121,50 €	61,88 €	110,25 €
Autres catégories	Simple	68,75 €	77,50 €	56,25 €	68,75 €
	Double	81,25 €	135 €	68,75 €	122,50 €

TARIF RESTAURATION	Repas - menu du jour			
	Déjeuner		Dîner	
	Semaine	Dimanche	Haute saison	Basse saison
Membres et conjoints de l'Association	18 €	23 €	18 €	10 €
Familles membres - Anciens Combattants Militaires - Policiers - Pompiers	20,25 €	25,88 €	20,25 €	11,25 €
Autres catégories	22,50 €	28,75 €	22,50 €	12,50 €

Tarifs enfant jusqu'à 12 ans inclus : 50% du tarif d'appartenance parents et gratuit jusqu'à 4 ans.

Jours fériés, périodes de fêtes, animations et « Formules groupe » : tarifs spécifiques annoncés lors de la réservation.

Pour réserver, un simple appel au 04 94 61 93 00 ou un courriel à l'adresse coudon@gueules-cassees.asso.fr



 **Gueules Cassées**
Sourire Quand Même

Union des Blessés de la Face et de la Tête

Domaine du Coudon
151, avenue André Dupuy
83160 La Valette-du-Var
Tél : 04 94 61 93 00 - Fax : 04 94 61 93 19
e-mail : coudon@gueules-cassees.asso.fr
www.gueules-cassees.asso.fr



L'AMBULANCE 13 : D'UN ENFER, L'AUTRE DE PATRICE ORDAS ET ALAIN MOUNIER



BD

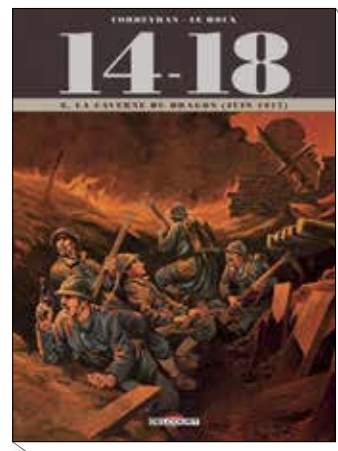
Éditions Grand Angle
www.angle.fr
48 pages

Scénario : Patrice Ordas
Dessin : Alain Mounier
Couleur : Fabien Blanchot,
Sébastien Bouet

La saga de *L'Ambulance 13* se poursuit avec ce huitième tome. Fin septembre 1918. Après avoir participé à la fin des combats du front d'Orient, le capitaine Bouteloup est de retour en France. Il prend conscience des menaces, entre autres navales, que fait encore peser une Allemagne dont la capacité militaire est intacte. Néanmoins, la fin du conflit est proche et Clemenceau veut se trouver en position de force pour imposer la paix. Ce sera l'offensive finale, menée par des sacrifiés. Bouteloup, qui en a trop vu et n'a plus le goût de survivre, y participera en compagnie des derniers tués de la Grande Guerre.

14-18 : LA CAVERNE DU DRAGON DE CORBEYRAN ET LE ROUX

Le huitième opus de la série 14-18 se poursuit en juin 1917. Le conflit s'enlise. Il faut reprendre la Caverne du Dragon, une carrière occupée par l'ennemi. Pour cela, la compagnie de sapeurs est équipée d'un lance-flammes révolutionnaire qui leur permettra de combattre le feu par le feu. Coincés dans les tranchées au Chemin des Dames, les soldats s'occupent comme ils peuvent et doivent, depuis la mort d'Armand, supporter le nouveau sergent qui fait preuve d'autoritarisme pour masquer sa lâcheté. Heureusement, Paul, qui a servi sous ses ordres depuis le début du conflit, est là pour dérider ses compagnons, même s'il attend son moment pour venger un camarade tombé à cause de ce couard galonné.



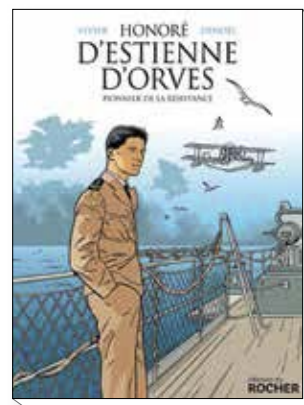
BD

Éditions Delcourt
www.editions-delcourt.fr
48 pages

Scénario : Corbeyran
Illustration : Étienne Le Roux,
Jérôme Brizard
Couleur : Jérôme Brizard

HONORÉ D'ESTIENNE D'ORVES, PIONNIER DE LA RÉSISTANCE DE VIVIER ET DENOËL

Officier de marine et descendant d'une grande famille provençale, Honoré d'Estienne d'Orves est parmi les premiers à s'engager dans la Résistance. Il rejoint Londres et le général de Gaulle dès 1940. Organisateur du réseau Nemrod, il met en place la première liaison radio entre la France occupée et la France libre. Mais il est rapidement trahi et arrêté avec tous les membres du réseau. Il sera exécuté en août 1941. Son énergie, sa ténacité et son courage en font un modèle qui fera se lever de nombreux jeunes résistants.



BD

Éditions du Rocher
www.editionsdurocher.fr
48 pages

Scénario : Jean-François Vivier
Illustrations : Denoël

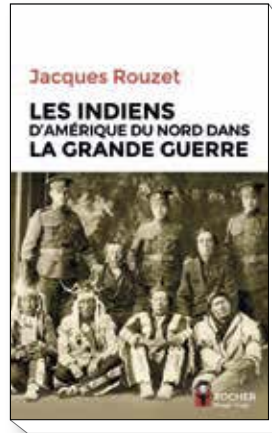
LES INDIENS D'AMÉRIQUE DU NORD DANS LA GRANDE GUERRE

DE JACQUES ROUZET

Les tranchées de la Grande Guerre fourmillaient de soldats français et étrangers. Parmi eux, les Indiens d'Amérique du Nord sont arrivés en nombre. Dès 1914, 4 000 Indiens du Canada débarquent en France et, en 1917, 15 000 Indiens des États-Unis les rejoignent, retrouvant ainsi leur dignité de guerriers.

Sioux, Cheyennes, Comanches, Apaches, Crows, Choctaws, Blackfeet, Navajos, combattirent au coude-à-coude avec les Doughboys ou les Tommies, les Tirailleurs sénégalais et les Australiens. Eux qui n'avaient pas même la nationalité américaine, ils se sentirent pleinement Américains pour combattre les soldats du Kaiser et mourir, couverts de boue, dans les tranchées.

C'est leur histoire, émouvante et superbe



Éditions du Rocher
www.editionsdurocher.fr
236 pages

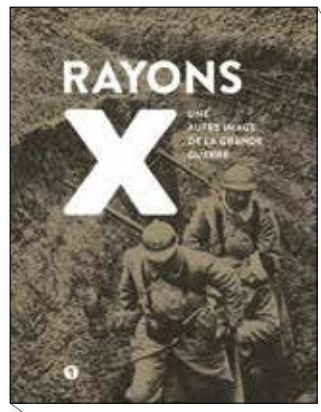
que nous raconte, dans un livre tout public et néanmoins extrêmement documenté, Jacques Rouzet, grand spécialiste des tribus « Natives ».

RAYONS X, UNE AUTRE IMAGE DE LA GRANDE GUERRE

COLLECTIF

À la fin du XIX^e siècle, comme le cinéma naissant, la radiologie, révolution médicale, produit des images fascinantes dans leur modernité. De la découverte des rayons X aux premières applications médicales, cet ouvrage retrace l'évolution d'une technologie qui a progressé considérablement pendant la Grande Guerre.

Publié en partenariat avec l'association Patrimoine Médecine Lyon Grand Hôtel-Dieu, cet ouvrage a accompagné l'exposition du même nom présentée aux archives municipales de Lyon fin 2017.



Éditions Libel
www.editions-libel.fr
160 pages

MALHEUR AUX GAGNANTS

DE JULIEN HEYLBROECK

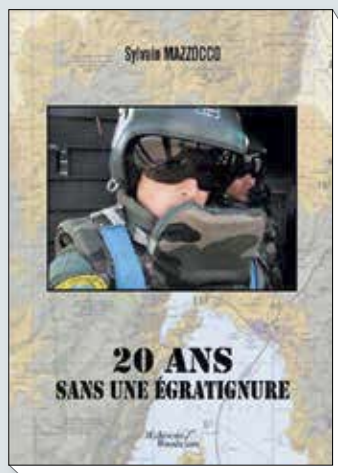


Les moutons électriques
www.moutons-electriques.fr
256 pages

Paris, 1935. Les deux derniers gagnants de la Loterie nationale sont retrouvés morts dans d'étranges circonstances. La police pense à une coïncidence malheureuse. Mais le colonel Picot, président de l'Union des Blessés de la Face, qui vend les billets et gère les tirages, n'est pas de cet avis. Il charge un trio de Gueules Cassées de mener l'enquête. De Montmartre à Barbès, en passant par les abattoirs de la Villette, Gendrot, Piquemouche et Fend-la-gueule écumant la capitale et ses recoins à la recherche des assassins. Les trois détectives ne se doutent pas qu'ils vont bientôt plonger dans un vaste panier de crabes peuplé d'espions en tout genre et lié aux arcanes de l'al-gèbre. Se tireront-ils sans dommage des imprévisibles et funestes mannes de l'aléatoire ?

20 ANS SANS UNE ÉGRATIGNURE

DE SYLVAIN MAZZOCCO



Éditions Baudelaire
www.editions-baudelaire.com
440 pages

Fils d'immigrés italiens et pilote d'hélicoptères français, Sylvain Mazzocco a passé près de vingt ans au service de son pays. Breveté en 1993, il se retrouve affecté à Pau dans l'unité qui donnera naissance à la première escadrille des forces spéciales. Il sera par la suite envoyé en première ligne sur la grande majorité des théâtres d'opération de ces deux décennies : Tchad, Rwanda, Yougoslavie, République Centrafricaine, Haïti, République de Côte d'Ivoire, Afghanistan, Djibouti et Sahel. Hospitalisé en 2011 pour une pathologie dont il ignore tout : un syndrome de stress post-traumatique. C'est dans les salles d'attente, où il retrouve certains de ses frères d'armes, que lui vient l'envie de témoigner. Après avoir passé cinq ans à coucher son histoire sur le papier, il nous offre aujourd'hui un texte puissant et captivant, chargé d'humanité.

Exposition

LES GENDARMERIES DU MONDE

À la rencontre des 46 pays qui disposent d'un système de sécurité intérieure tel que la gendarmerie.

Si 32 d'entre eux ont conservé l'appellation «gendarmerie», d'autres ont opté pour des dénominations variées : carabiniers pour le Chili, l'Italie, la Moldavie ou encore Monaco, garde nationale pour le Portugal, la Russie ou la Tunisie, ou encore maréchaussée pour les Pays-Bas.

Toutes ces forces possèdent en commun des valeurs, une organisation et des missions marquées par la «militarité». C'est la première fois qu'autant de gendarmeries sont représentées en un même lieu. Cinq grands thèmes structurent l'exposition : «Construire la nation», «Garder l'État», «Secourir les populations», «Protéger le citoyen» et «Coopérer à l'international». Missions, équipements, uniformes et objets insolites ponctueront ce voyage à travers le monde.



Musée de la gendarmerie nationale
1-3 rue Émile Leclerc
77000 Melun
www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/musee

Jusqu'au 15 juillet 2018

Exposition

L'HABIT (RE)FAIT L'HISTOIRE

Une exposition dans laquelle l'habit joue un rôle central. Qu'il soit ancien, reconstitué, modifié, il offre une formidable occasion de plonger dans le passé. Mais l'habit pose aussi la question du vrai, du faux et du détournement dans la façon dont on raconte l'histoire, à l'heure où visites costumées, spectacles et reconstitutions sont de plus en plus pratiqués dans la valorisation du patrimoine.

En dépassant le cadre de la seule Marine et s'attachant au territoire de Rochefort, qui organise depuis 2015 un grand rassemblement de reconstituteurs, l'exposition se propose de faire le point sur les mille et une manières dont l'habit fait et refait l'histoire. Une exposition pour rêver, réfléchir, ressentir, toucher (parfois!), s'amuser, découvrir et comprendre plutôt que juger.



Musée national de la Marine
1, place de la Gallissonnière
17300 Rochefort

Jusqu'au
6 novembre 2018

ecpa ▶ d

AGENCE D'IMAGES
DE LA DÉFENSE

2017_ECPAD_150_E_033_004 / Défense / ecpad - photo recadrée



Témoin depuis 1915 de l'engagement
de nos forces partout dans le monde

12 millions de photographies / 31 000 films

www.ecpad.fr



Honneur aux porte-drapeaux

Porteurs des drapeaux aux couleurs de notre pays et représentant les différentes délégations de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête, les porte-drapeaux contribuent à la solennité des cérémonies patriotiques ou commémoratives auxquelles ils participent.

Le Conseil d'administration nomme chaque porte-drapeau sur proposition du délégué qui a soumis la candidature du postulant à cette fonction.

La remise du drapeau de la délégation à son nouveau porteur est effectuée par le président de l'UBFT ou l'administrateur le représentant, lors d'une cérémonie organisée pendant une réunion officielle de l'Association : Assemblée générale ou réunion régionale.

D'une tenue toujours irréprochable, ils ont pour mission de représenter les

Gueules Cassées dans les manifestations visant à promouvoir la mémoire des sacrifices consentis au service de la France. Cette mission de représentation des Gueules Cassées lors des différentes manifestations, où la présence du porte-drapeau est demandée par son délégué, requiert dignité, constance et disponibilité. Le porte-drapeau s'en acquitte bénévolement.

Le diplôme d'honneur de porte-drapeau a été créé le 26 juillet 1961 par arrêté du ministre chargé des Anciens

Combattants et Victimes de Guerre. Plusieurs arrêtés, pris depuis cette date, ont contribué à faire évoluer ce diplôme en instaurant plusieurs niveaux d'ancienneté, permettant ainsi de récompenser au plus juste le dévouement.

Le diplôme d'honneur correspondant peut être décerné après trois, dix, vingt ou trente années de service.

Nos porte-drapeaux qui, tout au long de l'année et par tous les temps, représentent dignement et avec constance l'UBFT, doivent être remerciés pour leur engagement.



SAINT-JEAN-DE-LUZ - 13 OCTOBRE 2017



▲ La délégation Aquitaine Sud.



▲ Entouré de sa famille et de ses amis, notre camarade Roger Lafargue, nommé chevalier de la Légion d'honneur, est décoré par Pierre Biral, également Gueule Cassée.



▲ Guy Delplace, administrateur de l'UBFT, remet le nouveau drapeau à Bernard Redregoo, porte-drapeau de la délégation pour les Pyrénées-Atlantiques.



▲ Roger Lafargue, entouré de Jean-François Louvrier, délégué régional, Bernard Redregoo et Jean Marquès, porte-drapeaux, Guy Delplace, administrateur, et Marie-Andrée Roze-Pellat, vice-présidente de la Fondation des « Gueules Cassées ».

CAEN - 19 OCTOBRE 2017



▲ La délégation Normandie.

▲ Jérôme Bouchet, nouveau membre de l'UBFT, entouré d'André Jacques, délégué régional, et du général Chauchart du Mottay, administrateur de l'UBFT et président de la Fondation des «Gueules Cassées».



▲ Réunion régionale studieuse pour les membres présents.

NARBONNE - 24 OCTOBRE 2017



⤴ Retour dans la bonne humeur avec les bus mis en place par le délégué.



⤴ Le général Henri Poncet et Henri de Bonnaventure, président de l'UBFT, entourant Nicole Franque et Annie Laizé, respectivement veuve de notre ancien administrateur et veuve de notre ancien délégué régional.



⤴ Les membres et amis, attentifs aux informations données.



⤴ La délégation Languedoc-Roussillon sous un beau soleil d'automne.

TOULOUSE - 7 NOVEMBRE 2017



© UBFT

▲ Remise par Patrick Remm, administrateur, accompagné de Frédéric Martinez, délégué régional, du nouveau drapeau de la délégation à Philippe Durant.



© UBFT

▲ Patrick Remm et Frédéric Martinez avec Jean-Baptiste de Scorraille, conseiller délégué, représentant Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse.



© UBFT

▲ Patrick Remm et Frédéric Martinez entourés des nouveaux membres de l'UBFT.



© UBFT

▲ La délégation Midi-Pyrénées.

DÉLÉGATION FRANCHE-COMTÉ

Réunion d'associations d'anciens combattants à Besançon

Le mardi 7 novembre 2017, 54 présidents et délégués départementaux d'associations d'anciens combattants du Doubs ont été conviés à un déjeuner au cercle de garnison de Besançon par le général Frédéric Blachon, commandant la 1^{re} division, délégué militaire départemental du Doubs, com-

mandant la place d'armes de Besançon, commandant la base de Défense de Besançon.

Notre délégué régional Jacques Mougin assistait à cette rencontre et représentait l'UBFT.



© Cellule photo 1^{re} Division

DÉLÉGATION CÔTE D'AZUR

Des représentants azuréens pour les vœux au Coudon



© UBFT

Des membres de la délégation Côte d'Azur, accompagnés de leur délégué départemental, Frédéric Durini, avaient spécialement fait le déplacement pour être présents au domaine du Coudon à l'occasion des vœux du président de l'UBFT.



Vie associative

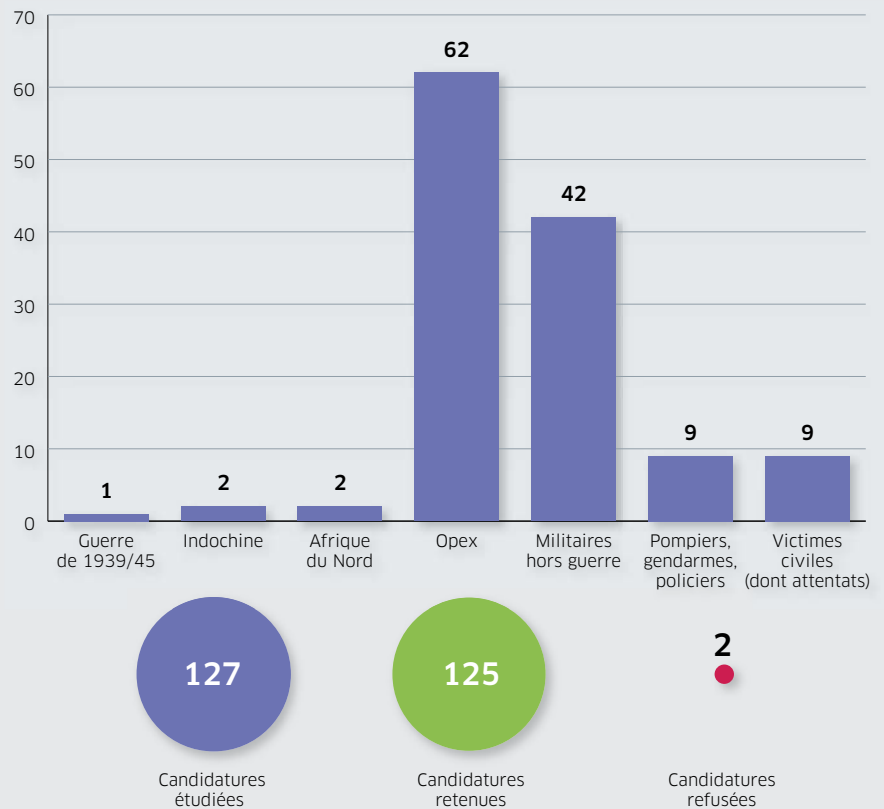
Les membres qui nous ont rejoints en 2017

La commission d'admission, qui instruit tous les dossiers de candidatures adressés à l'Union des Blessés de la Face et de la Tête (UBFT) afin d'étudier la recevabilité des postulants, s'est réunie à trois reprises en 2017.

Composée de plusieurs administrateurs et d'un rapporteur, le directeur adjoint chargé de la vie associative, la commission a étudié 127 dossiers et s'est prononcée favorablement pour 125 d'entre eux, permettant ainsi d'agrandir la famille des « Gueules Cassées ».

Le nombre des dossiers traités en 2017 par rapport à 2016 (91 nouveaux membres) indique une réelle progression des blessés qui souhaitent rejoindre l'UBFT.

Les candidatures 2017 par origine de blessure



NOS PROCHAINES RÉUNIONS RÉGIONALES EN 2018

Délégations	Villes	Dates
BOURGOGNE	MARSANNAY-DIJON	Vendredi 16 mars 2018
ALSACE	STRASBOURG	Mercredi 11 avril 2018
CHAMPAGNE-ARDENNE	REIMS	Jeudi 19 avril 2018
RHÔNE-ALPES	LYON	Samedi 21 avril 2018
NORD-PAS-DE-CALAIS	LILLE	Dimanche 22 avril 2018
POITOU-CHARENTES	LA ROCHELLE	Jeudi 26 avril 2018
AUVERGNE	CHAMALIÈRES	Mardi 15 mai 2018
AQUITAINE NORD	BORDEAUX	Jeudi 24 mai 2018

Carnet

NOS JOIES... MARIAGES

Mariages de Camarades

Rozen Le Verger

A. 45989
avec Mickaël Lebrun
35160 Breteil

Émeline Saint-Georges

A. 46113
avec Christopher Suter
Austin/Texas - USA

Ont fêté leurs Noces d'Or

Pierre & Marie-Thérèse Bocquillon

A. 80671
64140 Lons

Jean-François & Angèle Bonifaci

A. 80741
93170 Bagnolet

Oronzo & Julienne Dimola

A. 45683
11370 Leucate

Jacques & Lily Morgand

A. 80887
57400 Sarrebourg

Léon & Danielle Remark

A. 80651
83660 Carnoules

Ont fêté leurs Noces d'Orchidée

Ghislain & Gisèle Birbaud

A. 44298
39570 Courbouzon

Jean & Raymonde Dugue

A. 69845
61800 Chanu

Adrien & Liliane Helmer

A. 43146
57450 Farebersviller

Jean-Claude & Françoise Viot

A. 41598
52410 Chamouilley

Ont fêté leurs Noces de Diamant

Georges & Josepha Huber

A. 44631
33980 Audenge

Henri & Gisèle Knoppik

A. 44736
57860 Montois-la-Montagne

Yvette & Pierre Lepeletier

A. 42492
14120 Mondeville

Simon & Charlotte Martinelli

A. 45891
20600 Bastia

Claude & Lucette Nachin

A. 42333
25770 Franois

Georges & Flora Suaudeau

A. 44163
06640 Saint-Jeannet

Ont fêté leurs Noces de Palissandre

Yvonne & Paul Reynoudt

A. 43404
59210 Coudekerque-Branche

Ont fêté leurs Noces de Platine

André & Thérèse Moncassin

A. 43625
32140 Masseube

*Nos félicitations ainsi que nos vœux
de bonheur les accompagnent.*



Notre camarade, **Pascal Gilli**, nommé chevalier de la Légion d'honneur, a été décoré par Michel Lebon, chevalier de la Légion d'honneur et président de l'Association nationale des membres de l'Ordre national du Mérite, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée dans la salle de réception du Palais Sarde à Nice.

Pascal, major de police nationale, commandant la Compagnie départementale d'intervention des Alpes-Maritimes, était entouré de sa famille, de ses amis et de nombreuses personnalités : Éric Ciotti, député des Alpes-Maritimes, Christian Estrosi, maire de Nice et président de la Métropole Nice Côte d'Azur, et Georges-François Leclerc, préfet des Alpes-Maritimes, pour ne citer qu'eux.

NOS ESPÉRANCES... NAISSANCES

Nous sommes heureux de vous faire part de nombreuses naissances

Enfants de Camarades

Max Bertray

A. 45836
Naissance de Isaac
13010 Marseille

André Joseph

A. 80807
Naissance de Keziah
97250 Saint-Pierre - Martinique

Yohann Lecrivain

A. 45603
Naissance de Ambre
64230 Lescar

Petit-enfant de Camarades

Alain Kergonou

A. 45532
Naissance de Giulia
29100 Douarnenez

Arrière-petits-enfants de Camarades

René Chiaramonti

A. 70234
Naissance de Ghjuliu
20200 Bastia

André Dezavelle

A. 70315
Naissance de Manon
55300 Chauvencourt

Annie Laize

VA. 42406
Naissances de Jade & Margaux
34280 La Grande Motte

Nous adressons nos vœux de santé aux heureuses mamans et aux bébés, ainsi que nos félicitations aux parents, grands-parents et arrière-grands-parents.

NOTRE FIERTÉ... DÉCORATIONS

A été promu au grade d'officier dans l'Ordre national du Mérite

Patrick Remm

A. 70220
92130 Issy-les-Moulineaux

Ont été nommés au grade de chevalier dans l'Ordre national du Mérite

Benoît Calabuig

A. 46061
64109 Bayonne

Étienne Courp

A. 45607
11100 Narbonne

Nous sommes heureux de leur renouveler nos très vives et très sincères félicitations.

NOS NOUVEAUX CAMARADES...

Akka Arachi

46153
54450 Province de Khénifra - Maroc

Virgile Arnaud

46203
49125 Tiercé

Gilbert Arnd

46210
83210 Sollies-Toucas

Philippe Asprod

46184
30200 Bagnols-sur-Cèze

José Baraton

46176
78000 Versailles



Notre camarade Patrick Remm, administrateur et trésorier adjoint de l'UBFT, a été promu officier dans l'Ordre national du Mérite par décret du 18 novembre 2017.

Tristan Bochet

46159
71400 Autun

Georges Bonavia

46177
09130 Le Fossat

Pierre-Yves Borderies

46163
64600 Anglet

Rodolphe Bournot

46221
64990 Saint-Pierre-d'Irube

Yoann Calvet

46218
31620 Cepet

Vito Carino

46165
40220 Tarnos

Thierry Carlier

46216
33500 Libourne

Bruno Ceciliot

46167
63119 Chateaugay

Frédéric Cesari

46168
73330 Domessin

Cyrille Chahboune

46197
41000 Blois

Jérémy Chaix

46 217
55320 Rupt-en-Woevre

Roger Chaubert

46 204
20000 Ajaccio

Daniel Chevalier

46139
13770 Venelles

Christophe Civelli

46166
70400 Héricourt

Florent Clausse

46151
22540 Pederneec

Guillaume Clet

46 191
97460 Saint-Paul

Sylvain Corbin

46 188
35000 Rennes

Renaud Courtemanche

46175
16000 Angoulême

Linda Coyac

46 182
85480 Fougeré

Tristan Dacremont

46 209
68000 Colmar

Romain Darracq

46 206
40230 Benesse-Maremne

Jean-Pierre Delmouly

46145
40300 Caunille

Johann Delphueque

46160
29290 Saint-Renan

Ginette Devaux

46 194
88100 Saint-Dié-des-Vosges

Antoine Djermane

46148
40170 Lit-et-Mixe

Fayssal Dridi

46 186
83550 Vidauban

Alfred Dubois

46155
57400 Sarraaltroff

Jean-Jacques Dupasquier

46169
38340 Voreppe

Aurélie Faux

46 222
33500 Libourne

Laurent Fournier

46152
11090 Carcassonne

Cédric Ghesquiere

46154
45140 Bucy-Saint-Liphard

Loïc Giboreau

46 215
40230 Saint-Vincent-de-Tyrosse

Christophe Gimenez

46157
64000 Pau

Stéphane Herrmann

46 198
90000 Belfort

Christian Houdet

46 199
40230 Saubion

Stéphane Huttin

46 205
57990 Ippling

Gilbert Kaspar

46156
57190 Florange

Christophe Lambert

46 192
64400 Saint-Goin

Kévin Lefevre

46 202
93150 Le Blanc-Mesnil

Gilbert Legendre

46164
04000 Digne-les-Bains

Sébastien Lehry

46158
64100 Bayonne

Armand Le Mellec

46174
56880 Ploeren

Vincent Levoye

46 208
24130 Le Fleix

Jacky Linard

46179
38760 Varcès-Allières-et-Risset

Marie Macé

46 195
94700 Maisons-Alfort

Vincent Macera

46 212
40390 Saint-Martin-de-Seignanx

Audrey Mallet

46 207
34500 Béziers

Jérémy Mangin

46140
88500 Miredourt

Jean-Marc Matrone

46 189
83160 La Valette-du-Var

Christophe Mauriege

46 193
31620 Castelnaud-d'Estretfonds

Alexandre Medour

46 211
40230 Benesse-Maremne

Laurent Michaux

46 185
64230 Mazerolles

Barthélémy Miege

46171
31220 Cazères

Robert Nguyen

46143
93140 Bondy

Jean-Luc Ouvrier

46144
64230 Caubios-Loos

Jean-Christophe Pambrun46146
64100 Bayonne**Anthony Patoux**46173
68000 Colmar**Jean-Claude Pavio**46170
31180 Castelmaurou**Cédric Perrin**46180
64990 Mouguerre**René Peter**46150
31470 Fonsorbes**Maryan Petitjean**46200
64100 Bayonne**David Poinas**46219
01480 Frans**Alain Poirier**46183
78160 Marly-le-Roy**Michel Pouey**46162
83720 Trans-en-Provence**Frédéric Rallu**46201
02400 Château-Thierry**Dorian Reuge**46190
63430 Les Martres-d'Artière**Dominique Roger**46141
35120 Landrieux**Claude Roy**46 220
64122 Serres-Castet**Tony Sanseo**46213
29200 Brest**Jean-Claude Salua**46149
35150 Janze**Kévin Sarbacher**46161
64160 Haguenau**Pierre Sciara**46147
16600 Magnac-sur-Touvre**Philippe Seys**46 187
33490 Saint-Macaire**Christophe Thiennot**46196
36300 Le Blanc**Alexandre Thouvignon**46142
47270 La Sauvetat-de-Savères**Sylvain Varee**46178
47000 Agen**Christian Vergonnier**46214
82000 Montauban**Yannick Wespelaere**46181
06200 Nice**Bernard Xavier**46172
33127 Saint-Jean-d'Ilac**Lucien Bourgogne**A. 42568
21000 Dijon**Joseph Capitani**A. 44505
20620 Biguglia**Pascal Casanova**A. 42619
06300 Nice**Alain Chevalier**A. 45231
95110 Sannois**Marie-Antoinette Chevalier**A. 43873
35890 Bourg-des-Comptes**Roger Cineas**A. 42576
37000 Tours**Jean Courtet**A. 40773
81170 Cordes-sur-Ciel**Gérard Doumenjou**A. 45976
64000 Pau**Jim Doutres**A. 44063
66200 La Tour-Bas-Elne**André Fayolle**A. 45925
64160 Morlaas**Mario Galli**A. 44920
71670 Saint-Firmin**Henri Garcia**A. 70010
66000 Perpignan**Gilbert Jouselin**A. 43868
66600 Espira-de-l'Agly**Gines Lorente**A. 41927
80030 Agadir - Maroc**Camille Mayoli**A. 43227
74800 Saint-Pierre-en-Faucigny**NOS PEINES...
DÈCÈS***Nous avons à déplorer le décès
de nos Camarades***Jean-Paul Bachelot**A. 80708
83140 Six-Fours-les-Plages**Antoine Biagioli**A. 70219
20230 San-Giovanni-di-Moriani**Serge Boulme**A. 42752
37300 Joué-les-Tours

Paul Munier

A. 70160
57160 Moulins-les-Metz

Maurice Morin

A. 45381
66700 Argelès-sur-Mer

Maurice Noirot

A. 40931
64000 Pau

Joseph Santini

A. 44944
20090 Ajaccio

Jean Simonet

A. 44260
45650 Saint-Jean-le-Blanc

Jean-Baptiste Valentin

A. 42259
83160 La Valette-du-Var

Louis Vidal

A. 45966
65800 Aureilhan

Anselme Vilmont

A. 42820
80170 Rosières-en-Santerre

***Nous avons appris le décès
de Mesdames*****Anne-Marie Auphan**

VA. 43415
83160 Toulon

Pierrette Beurville

VA. 44306
92160 Antony

Andrée Bourjaillat

VA. 43436
69003 Lyon

Huguette Brandon

VA. 44571
42150 La Ricamarie

Antoinette Brard

VA. 44025
35420 Louvigné-du-Désert

Antoinette Caro

VA. 42425
34130 Saint-Aunès

Marie-Louise Dautrey

VA. 70075
22700 Perros-Guirec

Aline Karsenti

VA. 80607
64200 Biarritz

Janine Khallouqi

VA. 45045
40100 Dax

Antoinette Mercier

VA. 70146
44119 Treillières

Jeannine Parrot

VA. 43753
51470 Saint-Memmie

Anne-Marie Patte

VA. 40808
80000 Amiens

Georgette Rousselot

VA. 44798
39140 Bletterans

Marie Shabou

VA. 44359
91300 Massy

Paulette Sour

VA. 42293
57810 Réchicourt-le-Château

Andrée Thollot

VA. 39154
38280 Villette-d'Anthon

Ont perdu leur conjoint**Michel Chanteux**

A. 44250
64420 Limendoux

André Ferrand

A. 44118
13200 Arles

Marcel Ferron

A. 70313
30520 Saint-Martin-de-Valgagues

Gabriel Gaiffe

A. 42988
25110 Baume-les-Dames

André Le Gouic

A. 80432
56260 Larmor-Plage

***Ont également été atteints
dans leur affection*****Nicole Angli**

VA. 43044
décès de son fils Alexandre
66510 Saint-Hippolyte

Raymonde Hardy

VA. 44336
décès de sa fille Evelyne & de son
gendre
29910 Trégunc

François Ventaja

A. 45418
décès de son fils Patrick
64230 Lescar

Décès dans les familles**Nicole Borras**

FA. 42949
décédée
33930 Vendays-Montalivet

Maurice Colombier

FA. 2087
décès de son épouse
75015 Paris

*À chacune des familles éprouvées,
l'Union renouvelle ses condoléances et
sa sympathie profondément attristée.*

**Merci de faire parvenir, en priorité à votre délégué ou à défaut
au siège, tout changement dans votre situation familiale
(mariage, naissance, décès, etc.) ou dans vos coordonnées
(adresse, téléphone ou mail).**

Souvenir**Anselme Vilmont**

Notre camarade Anselme Vilmont, délégué honoraire de Picardie, nous a quittés le 4 novembre à l'âge de 95 ans.

Né le 17 mars 1922 à Maucourt dans la Somme, Anselme est réquisitionné par l'occupant allemand pour travailler à la construction d'une piste d'aviation, ce qu'il ne put accepter. Il quitte Amiens, rejoint Toulon et s'engage dans la Marine le 12 novembre 1941. Affecté en juillet 1942 sur le croiseur Le Montcalm basé à Dakar, il servira comme quartier-maître canonier sur ce bâtiment jusqu'en septembre 1946.

Pendant ces quatre années à bord du Montcalm, Anselme participera en 1943 aux opérations de débarquement en Corse, en 1944 au débarquement Alliés en Normandie, (opération Overlord), ainsi qu'au département en Provence.

Il sera toujours à bord du Montcalm quand ce bâtiment fut chargé, en 1946, du rapatriement de plusieurs centaines de tonnes d'or appartenant à la France

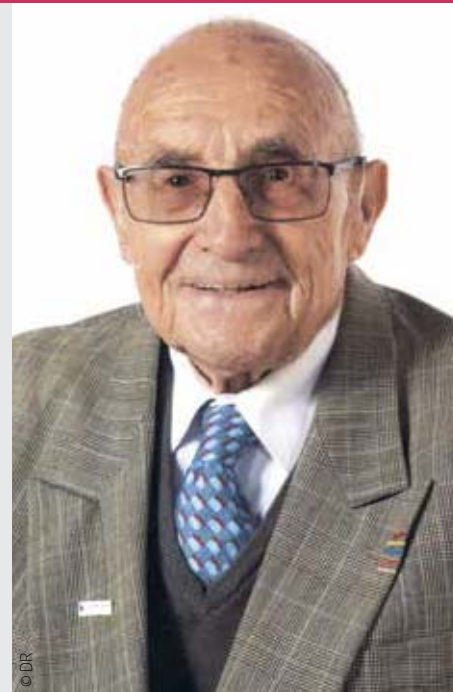
et mises en sécurité pendant la guerre à Fort-de-France en Martinique.

Rendu à la vie civile en 1949, il est rappelé à l'activité en juin 1956 et se trouve affecté à la 3^e demi-brigade de fusiliers marins en Algérie.

Suite à ses blessures comme canonier lors de son engagement à bord du Montcalm, Anselme quitte l'armée à la fin de l'année 1956 pour un emploi de moniteur d'éducation physique au lycée d'Amiens. Il continue néanmoins d'effectuer des périodes de réserve.

Toujours très engagé auprès de ses camarades anciens combattants en étant pendant plusieurs années assesseur au tribunal des pensions d'Amiens, son dévouement s'exprimait également en direction des jeunes sous forme de conférences qu'il multipliait dans les écoles dans le cadre du devoir de mémoire.

Toujours marin dans l'âme, personne n'oubliera sa jeunesse de caractère et son enthousiasme.



Anselme était membre de l'UBFT depuis 1985 et fut délégué régional de 1997 à fin 2014.

Chevalier de la Légion d'honneur et chevalier de l'Ordre national du Mérite, notre camarade était titulaire de la Médaille militaire et de la croix de guerre 39-45.

Nous présentons nos plus sincères condoléances à son épouse Élisabeth, à ses enfants ainsi qu'à toute sa famille.

À savoir**L'édition 2018 du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre**

L'édition papier du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre vient d'être imprimée par les éditions des Journaux officiels. Elle est disponible sur différents sites de vente en ligne ou en librairies au prix de 18 euros.

Pour en savoir plus : www.ladocumentationfrancaise.fr



TÉLÉASSISTANCE VIVRE CHEZ SOI EN TOUTE SÉCURITÉ

Certains d'entre vous sont isolés ou craignent de ne pas être secourus en cas de problème (chute ou malaise). La **téléassistance** est un moyen fiable et rapide de gérer toute demande d'assistance. Seule ou en famille, la téléassistance permet à la personne de retrouver son autonomie, de **vivre à domicile en sécurité** et de **rassurer ses proches**. Grâce à un émetteur fixé à un bracelet (ou à un pendentif), vous êtes en **relation permanente avec une centrale d'écoute, 24h/24, 7j/7** qui apportera, en cas d'appel, une solution dans les plus brefs délais, en prévenant les proches (voisin, famille, ami, etc.) ou les secours adaptés.

— L'Union prend totalement en charge les frais d'installation et l'abonnement mensuel —



Comment ça fonctionne ?

1 - l'appel



En quelques instants, l'abonné est en relation directe avec la centrale d'écoute, disponible 24h/24, 7j/7.

2 - l'écoute



Un chargé d'écoute et d'assistance répond à l'appel, prend en compte la demande et, si nécessaire, déclenche l'intervention d'un tiers.

3 - l'intervention



Dans les plus brefs délais, l'entourage et/ou les services d'urgence se rendent auprès de l'abonné.



Questionnaire à remettre à votre délégué (adresse en fin de magazine)

Je suis intéressé(e) par la téléassistance

 Oui

 Non

Je bénéficie déjà de la téléassistance

 Oui

 Non

Cela me coûte _____ euros par mois.

Joindre les photocopies du contrat et des factures de l'année écoulée.

Nom et Prénom : _____

Membre / Veuve N° : _____

Adresse complète : _____

Téléphone : _____ Mail : _____

À savoir

Aides accordées par l'Union à ses membres

Rappelons que ces aides ne sont pas automatiques. Elles sont soumises à conditions de ressources. Nous devons secourir en priorité « les plus faibles et les plus démunis » (colonel Picot).

1. Dotation au mariage*

Une dotation au mariage peut être accordée aux membres de l'Union qui se marient ou se remarient. Joindre à la demande un acte de mariage ou la photocopie du livret de famille.

2. Allocation de naissance*

Il peut être accordé une allocation forfaitaire à la naissance des enfants. Joindre à la demande un acte de naissance ou la photocopie du livret de famille.

3. Participation aux frais d'obsèques*

Une allocation peut être accordée :
- lors d'un décès survenant dans un couple Gueules Cassées : une allocation peut être versée au conjoint survivant sur présentation d'un acte de décès ;
- lors du décès du dernier vivant dans un couple Gueules Cassées : l'allocation peut être versée à l'héritier qui se « porte-fort » pour les cohéritiers (attestation à remplir) et sur présentation d'un acte de décès et de la facture des pompes funèbres.

4. Études, apprentissage

Il peut être accordé une allocation aux membres et aux veuves de membres, en cas d'études poursuivies par leurs enfants ou de mise en apprentissage. Le Bureau décide en considération du cas d'espèce qui lui est présenté. La demande ne peut être prise en compte passé le 10 décembre de l'année scolaire en cours.

5. Aides diverses

En dehors des cas qui précèdent, des aides peuvent être accordées dont le montant et les conditions d'attribution sont fixés dans chaque cas d'espèce.

6. Prêts d'honneur

Des prêts d'honneur peuvent être accordés aux membres de l'Union. Ils sont servis à court terme. Ils doivent répondre à des soucis sérieux personnels ou de famille. En effet, l'Union n'a pas vocation à satisfaire des objectifs commerciaux ni à se substituer aux banques.

7. Assistance devant les tribunaux

L'assistance devant les juridictions de pensions peut être assurée à tous les membres de l'Union qui devront préalablement adresser au siège un dossier complet. L'un de nos conseillers juridiques se prononcera sur le bien-fondé de la procédure à engager avant toute prise en charge des frais.

8. Chambres au siège

Des chambres peuvent être mises à la disposition des membres de passage à Paris. En raison de leur nombre limité, il est recommandé d'adresser les demandes de réservation au siège au moins quinze jours à l'avance.

9. Maison de séjour, repos, convalescence

Le Coudon : Domaine des Gueules Cassées
151, avenue André Dupuy
Le Coudon
83160 La Valette-du-Var
Téléphone : 04 94 61 93 00
Télécopie : 04 94 61 93 19
e-mail :
coudon@gueules-cassees.asso.fr
www.gueules-cassees.asso.fr

Rapprochez-vous de votre délégué pour toutes les questions concernant les aides pouvant être accordées par l'UBFT et la constitution des différents dossiers de « demande individuelle de soutien ».

* La demande doit être effectuée dans un délai maximum de six mois.

Demande individuelle de soutien à retourner à votre délégué

(Il est impératif que vous soyez à jour de vos cotisations pour que cette demande soit traitée.)

I. État civil

Nom, prénom :

N° de membre :

Adresse et téléphone :

Nombre d'enfants à charge et âge :

Profession avant la retraite :

II. Motif de la demande

.....

.....

.....

.....

III. Renseignements à fournir

A. Montant annuel des ressources		B. Propriétaire de		
Montant total des salaires :	Résidence principale :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Montant total des retraites :	Résidence secondaire :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Revenus de valeurs mobilières :	Patrimoine locatif :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Revenus locatifs :			
Pension militaire d'invalidité :			
Aide sociale :			
Aide personnalisée au logement :			
Allocation personnalisée d'autonomie :			
TOTAL			

IV. Pièces à joindre justifiant la demande

Il est demandé au membre sollicitant un soutien de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête de contacter impérativement son délégué afin d'obtenir la liste précise des documents à fournir.

Signature du demandeur

V. Avis du délégué

.....

.....

.....

.....

Signature du délégué

TABLEAU DES PENSIONS ET ALLOCATIONS DES VICTIMES DE LA GUERRE

en euros, et avec le nombre de points correspondant à chacune d'elles

POURCENTAGES D'INVALIDITÉ	NOMBRE DE POINTS			NOMBRE TOTAL DE POINTS	MONTANT MENSUEL DE L'ALLOCATION		
	Pension principale	Allocations des Grands Invalides			Allocation du statut	Au 01/07/2016 point à 14,12 €	Au 01/01/2017 point à 14,40 €
		N° 1,2,3,4,5,5bis	N° 6				
10%	48			48	56,48	57,60	
15%	72			72	84,72	86,40	
20%	96			96	112,96	115,20	
25%	120			120	141,20	144,00	
30%	144			144	169,44	172,80	
35%	168			168	197,68	201,60	
40%	192			192	225,92	230,40	
45%	216			216	254,16	259,20	
50%	240			240	282,40	288,00	
55%	264			264	310,64	316,80	
60%	288			288	338,88	345,60	
65%	312			312	367,12	374,40	
70%	336			336	395,36	403,20	
75%	360			360	423,60	432,00	
80%	384			384	451,84	460,80	
85% Sans statut	361	128		489	575,39	586,80	
85% Avec statut	361	64		200	625	735,42	
90% Sans statut	368	154		522	614,22	626,40	
90% Avec statut	368	77		300	745	876,62	
95% Sans statut	370	204		574	675,41	688,80	
95% Avec statut	370	102		400	872	1026,05	
100% Sans statut	372	256		628	738,95	753,60	
100% Avec statut	372	128		500	1000	1176,67	
100% + 1°	388	540		211	1139	1340,22	
100% + 2°	404	543		233	1180	1388,47	
100% + 3°	420	546		255	1221	1436,71	
100% + 4°	436	549		277	1262	1484,95	
100% + 5°	452	552		299	1303	1533,20	
100% + 6°	468	555		321	1344	1581,44	
100% + 7°	484	558		343	1385	1629,68	
100% + 8°	500	561		365	1426	1677,93	
100% + 9°	516	564		387	1467	1726,17	
100% + 10°	532	567		409	1508	1774,41	
et par degré (art. 16) en plus	16	3		22	41	48,24	
100% art. 18	465	1373		351	2189	2575,72	
		1464			2280	2682,80	
100% + 1°	485	1373	50	381	2289	2693,39	
		1464			2380	2800,47	
100% + 2°	505	1373	100	391	2369	2787,52	
		1464			2460	2894,60	
100% + 3°	525	1373	150	401	2449	2881,66	
		1464			2540	2988,73	
100% + 4°	545	1373	200	411	2529	2975,79	
		1464			2620	3082,87	
100% + 5°	565	1373	250	421	2609	3069,92	
		1464			2700	3177,00	
100% + 6°	585	1373	300	431	2689	3164,06	
		1464			2780	3271,13	
100% + 7°	605	1373	350	441	2769	3258,19	
		1464			2860	3365,27	
100% + 8°	625	1373	400	451	2849	3352,32	
		1464			2940	3459,40	
100% + 9°	645	1373	450	461	2929	3446,46	
		1464			3020	3553,53	
100% + 10°	665	1373	500	471	3009	3540,59	
		1464			3100	3647,67	
et par degré (art. 16) en plus	20		50	10	80	94,13	
100% + double art. 18	1032	1464	1250	601,2	4327,2	5091,67	
+ Art. 16 et 9° 100% + double art. 18	1064	1464	1250	601,2	4379,2	5152,86	
+ Art. 16 et 10° et par degré (art.16) en plus	32		50	10	92	108,25	

Le chiffre le plus élevé concerne les aveugles, les paraplégiques et les amputés des deux membres.

N.B. - Dans la colonne Total n'est pas compris le montant de l'allocation n° 8 de 676 points pour les aveugles, les amputés des deux mains ou des deux cuisses, et impotents totaux des deux membres bénéficiaires du statut, et fixée à 800 points pour ceux d'entre eux qui ne bénéficient pas du statut. Cette allocation est pour les autres impotents doubles ou amputés doubles, fixée à 476 points (avec le statut) et à 600 points (sans le statut).

Les données indiquées dans cette double page concernent uniquement les ressortissants du Code des pensions militaires d'invalidité et victimes de guerre.

ALLOCATIONS AUX GRANDS MUTILÉS

DÉSIGNATION	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE L'ALLOCATION	
		Au 01/07/2016	Au 01/01/2017
Amputés :			
Désarticulation tibio-tarsienne	80,3	94,49	96,36
Amput. de la jambe avec ankyl.	235,2	276,75	282,24
Au-dessus du genou sans ankyl.	150,2	176,74	180,24
Désarticulation du genou.....	405,2	476,79	486,24
Amputation de la cuisse.....	556,5	654,82	667,80
Amputation sous-trochantér.....	641,1	754,36	769,32
Désarticulation de la hanche.....	801,6	943,22	961,92
Désarticulation du poignet.....	160,5	188,86	192,60
Amput. de l'avant-bras avec ankyl.	315,4	371,12	378,48
Amput. de l'avant-bras sans ankyl.	230,4	271,10	276,48
Désarticulation du coude.....	405,2	476,79	486,24
Amputation du bras.....	556,5	654,82	667,80
Amputation sous-tubérositaire.....	641,1	754,36	769,32
Désarticulation de l'épaule.....	801,6	943,22	961,92
Blessés crâniens (suivant la fréquence des crises) :			
1 ^{re} catégorie.....	200,6	236,04	240,72
2 ^e catégorie.....	400,8	471,61	480,96
3 ^e catégorie.....	601,2	707,41	721,44
4 ^e catégorie.....	801,6	943,22	961,92
Aveugles.....	982	1155,49	1178,40

MAJORATION ENFANT INFIRME ET POUR ENFANT D'INVALIDE

Au-dessus de 85% ou de veuve, ayant cessé d'ouvrir droit aux prestations familiales

DEGRÉ D'INVALIDITÉ	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE LA MAJORATION	
		Au 01/07/2016	Au 01/01/2017
85%.....	65	76,48	78,00
90%.....	77	90,60	92,40
95%.....	85	100,02	102,00
100% et veuves de guerre.....	92	108,25	110,40
Enfant infirme : veuve ou orphelin.....	333	391,83	399,60

RETRAITE DU COMBATTANT

CONDITIONS D'OBTENTION Être titulaire de la carte du combattant	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT ANNUEL (versé en deux fois)	
		Au 01/01/2017	Au 01/09/2017
À partir de 65 ans révolus	52	706,00	748,80
À partir de 60 ans*			
* Se renseigner sur les conditions d'anticipation auprès de l'ONACVG de votre département			

PENSIONNÉS POUR TUBERCULOSE

	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE LA PENSION	
		Au 01/07/2016	Au 01/01/2017
Indemnité de soins	916	1077,83	1099,20
Indemnité de ménagement	458	538,91	549,60
Indemnité de reclassement	687	808,37	824,40
Indemnité de ménagement	275	323,58	330,00

PENSION DES CONJOINTS SURVIVANTS

DÉSIGNATION	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE LA PENSION			
		Au 01/07/2016	Au 01/01/2017		
Taux simple (1) Conjoints survivants non remariés ou remariés et redevenus veuves ou veufs, âgés de moins de 40 ans.	348	409,48	417,60		
Taux normal (2) Conjoints survivants non remariés ou remariés et redevenus veuves ou veufs, âgés de plus de 40 ans.	515	605,98	618,00		
Taux exceptionnel (3) Conjoints survivants non remariés ou remariés et redevenus veuves ou veufs, âgés de plus de 50 ans ou infirmes.	682	802,49	818,40		
Majoration spéciale (4) pour conjoints survivants d'invalidité bénéficiant de l'article L 133-1 et de l'allocation spéciale n° 5 bis/a ou n° 5 bis/b et en fonction de la durée du mariage et des soins donnés	n° 5bis/a	Au moins 5 ans	105	123,55	126,00
		Au moins 7 ans	230	270,63	276,00
	n° 5bis/b	Au moins 10 ans	410	482,43	492,00
		Au moins 5 ans	150	176,50	180,00
		Au moins 7 ans	300	353,00	360,00
		Au moins 10 ans	500	588,33	600,00

Les conjoints survivants remariés après le 2 octobre 1941, redevenu(e)s veuves ou veufs recouvrent leur droit à pension.

La pension au taux simple (1) est accordée au conjoint survivant quand le décès est étranger aux infirmités ouvrant droit à pension et quand le pourcentage de pension était au moins égal à 60% et inférieur à 85%.

La pension au taux normal (2) est accordée au conjoint survivant du pensionné à 85% et plus, ou quand le décès est en rapport direct avec les infirmités ouvrant droit à pension, quel que soit le taux de pension (fournir certificat médical).

Dans les deux cas le mariage doit avoir duré au moins deux ans.

La pension au taux exceptionnel (3). Le taux normal et le taux simple passent uniformément au taux exceptionnel à 50 ans pour les conjoints survivants non remariés (ou avant 50 ans pour les conjoints survivants infirmes) sous réserve de remplir les conditions de fortune exigées.

Une majoration spéciale (4) est attribuée, pour les soins donnés par eux à leur conjoint décédé, aux conjoints survivants des grands invalides relevant de l'article L 133-1 du code des PMIVG et bénéficiaires de l'allocation spéciale n° 5bis/a ou n° 5bis/b, lorsqu'ils sont titulaires d'une pension, et qu'ils justifient d'une durée de mariage et de soins donnés d'une manière constante pendant au moins 5 ans, 7 ans ou 10 ans (et postérieurement au bénéfice de l'article L 133-1).

MAJORATION DES PENSIONS DES CONJOINTS SURVIVANTS AYANT DES ENFANTS À CHARGE

Selon les conditions des articles L 141-23 et D 141-10 du Code des pensions militaires d'invalidité

NOMBRE D'ENFANTS	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	TAUX SPÉCIAL NORMAL ET DE RÉVERSION MENSUEL	
		Au 01/07/2016	Au 01/01/2017
Un enfant.....	120	141,20	144,00
Deux enfants.....	240	282,40	288,00
Par enfant à partir du troisième...	160	188,27	192,00

PENSIONS D'ASCENDANTS

	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE LA PENSION	
		Au 01/07/2016	Au 01/01/2017
Ascendants (père, mère, grand-père ou grand-mère) non remariés.....	243	285,93	291,60
Ascendants (père, mère, grand-père ou grand-mère) remariés.....	122	143,55	146,40
Majoration pour chaque enfant mort pour la France en plus du premier.....	45	52,95	54,00

ALLOCATION AUX IMPLAÇABLES

C'est une allocation différentielle qui vient s'ajouter au montant de la pension en principal et à ses suppléments, pour former un total mensuel qui ne peut être supérieur à :

	Au 01/07/2016	Au 01/01/2017
1 500 points (à 60 ans).....	1765	1800,00
1 200 points (à 65 ans).....	1412,00	1440,00

NOTE IMPORTANTE – Nous rappelons que pour une pension donnée, correspondant à un pourcentage fixe, le nombre de points porté sur le tableau reste invariable. Si le coût de la vie augmente, c'est la valeur du point qui suit l'augmentation; mais le nombre de points reste toujours le même.

Organisation

Conseil d'administration

BUREAU

Henri Denys de Bonnaventure
Président

Chevalier de la Légion d'honneur
Médaille militaire

Paul Dodane
Vice-président

Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre national du Mérite
Valeur militaire

Bernard Allorent
Trésorier

Patrick Remm
Trésorier adjoint
Médaille militaire
Officier de l'Ordre national du Mérite

Georges Morin
Secrétaire du Conseil
Commandeur de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

MEMBRES

Hubert Chauchart du Mottay

Président de la Fondation
Commandeur de la Légion d'honneur
Grand-Croix de l'Ordre national du Mérite

Michel Clicque

Officier de la Légion d'honneur
Médaille militaire
Commandeur de l'Ordre national du Mérite

Charles Dauphin

Chevalier de la Légion d'honneur
Médaille militaire
Valeur militaire

Bertrand de Lapresle

Grand officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre national du Mérite

Guy Delplace

Médaille militaire
Croix de Guerre

Jean Déprez

Médaille militaire

William Dumont

Officier de la Légion d'honneur
Médaille militaire
Officier de l'Ordre national du Mérite

Michel Eychenne

Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Jean-Daniel Marquis

Médaille de la Défense nationale

André Matzneff

Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

Pierre Merglen

Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre national du Mérite
Valeur militaire

Pierre Tricot

Chevalier de la Légion d'honneur

Direction générale

Olivier Roussel

Directeur général
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Anne Doutremépuich

Assistante de direction

Nabila Falek

Chef des services comptable
et financier

Olivier Denhaene

Directeur adjoint
chargé des affaires juridiques

Alain Bouhier

Directeur adjoint
chargé de la vie associative

Isabelle Chopin

Directrice adjointe
Le Coudon

LES FONDATEURS

Colonel Yves Picot † (1862-1938)
Président

Bienaimé Jourdain † (1890-1948)
Secrétaire général

Albert Jugon † (1890-1959)
Secrétaire général

LES VICE-PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Madame H.-A. Strong †
Chevalier de la Légion d'honneur

Madame Cathelin †

Colonel Corrin Strong †
Combattant volontaire dans l'armée française
1914-1918

PRÉSIDENT HONORAIRE

Jean Salvan
Grand officier de la Légion d'honneur
Grand-Croix de l'Ordre national du Mérite

ADMINISTRATEURS HONORAIRES

Jean Roquet Montegon
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

Michel Nail
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

Délégués régionaux et départementaux, porte-drapeaux

Alpes de Haute-Provence et Alpes-Maritimes

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Alain Bouhier

04, 06
18, rue Acchiardi de St-Léger
06300 Nice
Tél. : 01 44 51 52 00
abouhier@gueules-cassees.asso.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL PORTE-DRAPEAU

Frédéric Durini

06
Lotissement les Trois Palmiers
1130, avenue de Vaugrenier
06270 Villeneuve-Loubet
Tél. : 06 12 39 08 75
frederic.durini@gmail.com

Alsace

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PORTE-DRAPEAU

Georges Wilbert

67, 68
13, rue du Lavoir
67260 Keskastel
Tél. : 03 88 00 21 62
georges.anne.wilbert@gmail.com

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Pascal Stein

68
13, rue du 23 novembre
67310 Wasselonne
Tél. : 06 23 44 24 28
storik@orange.fr

PORTE-DRAPEAU

Pierre-André Knidel

9, rue Louis Pasteur
67400 Illkirch-Graffenstaden
Tél. : 06 95 37 59 15

Aquitaine

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Michel Potriquet

24, 33, 47
5, rue André Gide
33980 Audenge
Tél. : 05 56 82 54 87
Tél. : 06 14 43 06 19
michel.potriquet@gmail.com

PORTE-DRAPEAU

Jean-Claude Dourne

9 bis, rue de l'Aiguillon
33120 Arcachon
Tél. : 05 56 54 81 00

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Jean-François Louvrier

40, 64
3, impasse des Palombes
64230 Lescar
Tél. : 06 08 27 79 28
jflovrier@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAUX

Jean Marquès

Bât 4 - Apt 4
10, rue de l'Airial
40220 Tarnos
Tél. : 06 67 27 21 92
jean_marques@orange.fr

Bernard Redregoo

Domaine Henri IV
11, rue des Mousserons
64230 Lescar
Tél. : 06 26 83 29 75
bernardgoo@wanadoo.fr

Auvergne

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Ludovic Masson

03, 15, 43, 63
27, llot Aragon 2
63500 Issoire
Tél. : 04 63 44 50 85
Tél. : 06 95 63 46 58
lmasson@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Fabrice Andraud

4, chemin du Lavoir
Lot. Champclos
63270 Pignols
Tél. : 06 76 02 67 38

Bourgogne

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Robert Esquirol

21, 58, 71, 89
9, rue des Écoles
21910 Noiron-sous-Gevrey
Tél. : 03 80 36 91 72
esquirol.robert@wanadoo.fr

PORTE-DRAPEAU

Michel Clerget

Les Collinettes
Rue de la Gare
21410 Malain
Tél. : 03 80 23 68 80

Bretagne-Pays de la Loire

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Lucien Flamant

22, 29, 35, 49, 53, 56, 72
1, rue St Michel
22430 Erquy
Tél. : 02 96 72 40 81
Tél. : 06 46 44 60 94
lflamant@gueules-cassees.asso.fr

DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX

Alain Kergonou

29
16, impasse Giocondi
29100 Douarnenez
Tél. : 02 98 70 51 12
Tél. : 06 38 67 69 68
kergonou@yahoo.fr

Pierre Merglen

56
Kerprat
56450 Theix
Tél. : 02 97 43 02 80
pierremerglen@orange.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL PORTE-DRAPEAU

Laurent Drouart

49, 53, 72
907, route du Moulin
La Pargère
72510 Requeil
Tél. : 02 43 46 44 80
Tél. : 06 18 05 22 98
ldrouart@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Roger Tanguy

94, rue François Coppée
29200 Brest
Tél. : 02 98 47 92 23

Centre

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Jean Beauval 🇫🇷 🇫🇷
18, 28, 36, 37, 41, 45
37 bis, rue de la Sente
45400 Fleury-les-Aubrais
Tél. : 02 38 86 19 46

PORTE-DRAPEAU

Georges Leplatre 🇫🇷
8, rue des Petits-Osiers
45140 Saint-Jean-de-la-Ruelle
Tél. : 02 38 88 44 27

Champagne-Ardenne

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Jean Déprez 🇫🇷
02, 08, 10, 51, 52
7, rue de Champagne
Hameau de Montvoisin
51480 Oeuilly
Tél. : 03 26 51 46 79
jeandep@wanadoo.fr

Corse

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

René Chiaramonti 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷
2A, 2B
Villa St-Jean-Baptiste
Route de St Antoine,
Nocello Bas, 20200 Bastia
Tél./Fax : 04 95 31 20 00
Tél. : 06 17 84 17 71
r.chiaramonti@wanadoo.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Brandicius Albericci 🇫🇷
Résidence Monserato
Quartier St-Antoine, bâtiment B
20200 Bastia
Tél. : 06 15 44 33 21
albericci.brandy@sfr.fr

PORTE-DRAPEAU

Félicien Micheloni
Maison Pieraggi
20240 Ghisonaccia
Tél. : 06 86 59 58 70
m.felicien@wanadoo.fr

Dom-Tom et étranger

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Robert Abian 🇫🇷 🇫🇷
2, rue Pierre Burello, Apt 7
91200 Athis-Mons
Tél. : 06 63 59 06 26
bobhaiti@hotmail.com

Franche-Comté

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Jacques Mougin 🇫🇷 🇫🇷
25, 39, 70, 90
5, rue des Frères Piquerez
25120 Maiche
Tél. : 06 86 25 69 51
j.mougin11@aliceadsl.fr

PORTE-DRAPEAU

Philippe Quilan
15, rue du Cordier
25620 Mamirolle
Tél. : 03 81 55 82 78
Tél. : 06 89 95 52 51

Gérard Blonde 🇫🇷
33, rue de la Pidance
39570 Perrigny
Tél. : 06 75 23 45 95

Ile-de-France

DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX

Bernard Luquet 🇫🇷
60, 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95
78, rue de la Fraternité
93700 Drancy
Tél. : 01 48 95 32 65
bernard.luk@free.fr

Gérard Pinson 🇫🇷 🇫🇷
60, 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95
21, rue Saint-Georges
77122 Monthyon
Tél. : 01 64 36 12 51
gpinson@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Gilles Ménard 🇫🇷 🇫🇷
6, square George Sand
78190 Trappes
Tél. : 01 78 51 10 52
gilmen78@yahoo.fr

Languedoc-Roussillon

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Charles Dauphin 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷
07, 11, 30, 34, 48, 66
18, rue Marcel Pagnol
11000 Carcassonne
Tél. : 04 34 42 23 19
Tél. : 06 60 07 60 72
charles.dauphin@neuf.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Gabriel Méné 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷
66
Résidence L'Oiseau blanc
3 bis, allée de Bacchus
66000 Perpignan
Tél. : 04 68 56 64 52
mene.gabriel@wanadoo.fr

PORTE-DRAPEAU

Daniel Tamagni 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷
80, avenue de la Gare
« Le Velasquez » - 30900 Nîmes
Tél. : 04 66 40 33 17
Tél. : 06 60 68 32 85
daniel.tamagni@gmail.com

Limousin

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Michel Marilly 🇫🇷 🇫🇷
19, 23, 87
7, avenue Aristide Briand
87410 Le Palais-sur-Vienne
Tél. : 05 55 35 51 92
michel.marilly@free.fr

Lorraine

DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX

Serge Véron 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷
54, 55, 88
31, rue du Remenaumont
54600 Villers-lès-Nancy
Tél. : 03 83 27 42 88
sveron@gueules-cassees.asso.fr

Robert Lang 🇫🇷
57

12, impasse des Violettes
57155 Marly
Tél. : 03 87 63 40 51
Tél. : 06 68 00 62 76
rlang@gueules-cassees.asso.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

André Dezavelle 🇫🇷
55
7, rue du Paquis, St-Mihiel
55300 Chauvencourt
Tél. : 06 81 64 67 74
Tél. : 03 29 91 08 67

PORTE-DRAPEAU

Gilbert Giron 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷
36, rue de la Libération
55300 Dompcevrin
Tél. : 03 29 90 12 14

Joseph Zahm 🇫🇷
2, rue des 4 Vents
57530 Colligny-Maizery
Tél. : 07 85 01 48 44

Midi-Pyrénées

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Frédéric Martinez

09, 12, 31, 32, 46, 65, 81, 82
5, chemin de Pelleport, Bât A
31500 Toulouse
Tél. : 05 61 54 37 49
Tél. : 06 72 94 71 50
fcj@9online.fr

DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX

Michel Carrère

65
16, rue des Rossignols
65600 Séméac
Tél. : 05 62 37 73 32
Tél. : 07 83 54 28 80
michelcarrere65hp@gmail.com

André Moncassin

32, 46, 82
40, rue du Général-de-Gaulle
32140 Masseube
Tél. : 05 62 66 12 61
andre.moncassin@wanadoo.fr

PORTE-DRAPEAU

Philippe Durand

5, impasse Notre Dame
82700 Montech
Tél. : 06 44 25 96 36

Nord - Pas-de-Calais

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Christian Grémont

59, 62, 80
1278, rue de la Libération
59242 Genech
Tél. : 03 20 79 58 29
c.gremont59@orange.fr

Normandie

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

André Jacques

14, 27, 50, 61, 76
8, rue des Houx
Oissel-le-Noble
27190 Ferrières-Haut-Clocher
Tél. : 02 32 34 85 67
andre.jacques552@orange.fr

PORTE-DRAPEAU

Gilbert François

31, boulevard Raymond-Poincaré
14000 Caen
Tél. : 02 31 72 42 88

Poitou-Charentes

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Jean-Claude Montardy

16, 17, 44, 79, 85, 86
Résidence des Parcs
15, rue de Suède - 17000 La Rochelle
Tél. : 06 15 76 22 81 - 09 86 54 16 76
jeanclaudemontardy@gmail.com

PORTE-DRAPEAU

Alain Berthelot

6, rue Jean Jaurès
44610 Basse-Indre
Tél. : 02 40 86 74 18

Provence

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Bernard Tomasetti

13, 83, 84
37, rue Carnot - 13680 Lançon-Provence
Tél. : 04 90 59 93 36
btomasetti@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Michel Crucke

Résidence Colonel Picot
627, avenue du colonel Picot
83160 La Valette-du-Var
Tél. : 04 94 42 51 80
omontreau@gmail.com

Geoffrey Demouliez

14, Clos Pascal
459, chemin de la Source
83300 Draguignan
Tél. : 06 72 77 76 05
g.dmz@hotmail.fr

Rhône-Alpes

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Michel Clicque

01, 05, 26, 38, 42, 69, 73, 74
5, rue des Frères Lumière
01240 St-Paul-de-Varax
Tél. : 06 73 11 02 48
Tél. : 04 74 42 57 49
michclicque@gmail.com

DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX

Jean Matton

05, 26, 38
758, Montée Château Grillet
38138 Les Côtes d'Are
Tél. : 04 74 58 88 71
Tél. : 06 69 52 68 70
jmcotesdarey@gmail.com

Tadj Charef

73, 74
Bât B 404
17 bis, rue de la Gare
74000 Annecy
Tél. : 06 30 82 08 93
tadj.charef@wanadoo.fr

PORTE-DRAPEAU

Georges Perez

10, rue Lamothe
69007 Lyon
Tél. : 04 72 73 04 13
geoperez83@orange.fr

Daniel Fiat

12, rue Elsa Triolet
38550 Saint-Maurice-d'Exil
Tél. : 04 74 86 60 71
Tél. : 06 58 44 61 71
daniel.fiat@cegetel.net

André Boisier

Les Romantines
356, avenue Charles-de-Gaulle
74800 La Roche-sur-Foron
Tél. : 04 50 25 12 19

DÉLÉGUÉS HONORAIRES

Henri Daléas

Michel Deglaire

René Fourcade

Lucien Goragner

Lucien Humblot

Joseph Lannes

Jean Lequertier

Fernand Ney

Pierre Nicollin

Robert Preney

Jean Radjenovic

Jean Riccardi

René Rondot

André Saint-Martin

Gilbert Sanchez

Pierre Soumache

PORTE-DRAPEAU HONORAIRES

Gilles Kaddour

François Derrien

François Pacifico

Roger Deschamps

Gilbert Piant

Ayant à 20 ans touché le fond de la détresse morale et physique,
nous nous sommes retrouvés et nous nous sommes élevés.

Nous nous sommes unis.

Dans les chemins de la fraternité, rien ne pouvait plus nous arrêter.

Nous nous sommes appelés nous-mêmes Les Gueules Cassées,
et avons adopté comme devise « Sourire Quand Même ».

Colonel Yves Picot



Union des Blessés de la Face et de la Tête

« Les Gueules Cassées »

20, rue d'Aguesseau, 75008 Paris

Téléphone : 01 44 51 52 00

Télécopie : 01 42 65 04 14

site internet : www.gueules-cassees.asso.fr

e-mail : info@gueules-cassees.asso.fr

